ASSOCIATION
LES TÉMOINS DE JÉHOVAH

BULLETIN INTÉRIEUR

Mai 1961

N° 5

SOMMAIRE

Le mariage au Paradis 2
Le mariage en dehors du Paradis 17
Gardez le caractère honorable du mariage 26
Se marier dans l'honneur 42
La famille de Jésus 51
La manière de traiter les hérétiques 61
Il est bien d'être aimable 62
Courrier biblique 63

LE MARIAGE AU PARADIS

«Le Seigneur Dieu prit donc l'homme, et le mit dans le paradis de délices, afin qu'il le cultivât et qu'il le gardât. Et le Seigneur Dieu forma la femme de la côte qu'il avait tirée d'Adam, et l'amena à Adam.» — Gen. 2:15,22, *Sacy.*

LE mariage de l'homme et de la femme a son origine au Paradis. Quand le Paradis sera rétabli sur la terre sous la domination du royaume de Dieu, le mariage continuera jusqu'à ce que soit réalisé, par cette union, le dessein de Dieu.

2 Il faut donc honorer et respecter le mariage. L'union du mariage fut un privilège offert à l'homme et à la femme. Elle ajouta un élément de beauté et de joie au paradis terrestre. Le mariage procède de la source la plus honorable et la plus respectable qui soit. Son auteur est céleste. C'est le Dieu très-haut, qui ne fait jamais rien de mal, qui ne pèche jamais. Il est le Créateur de l'homme. Vers la fin du sixième «jour» de la création, ce Créateur saint et glorieux prit des dispositions pour faire apparaître à l'existence sa créature terrestre la plus élevée. «Et Dieu (au ciel) dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'ils dominent sur les poissons de la mer, et sur les oiseaux des cieux, et sur le bétail, et sur toute la terre, et sur tout (animal) rampant qui rampe sur la terre.» (Gen. 1:26, *Da*). En disant à son agent de création : «Qu'ils dominent», Dieu indiqua à son Fils céleste qu'il y aurait deux ou plusieurs hommes, ou un grand nombre d'humains qui domineraient sur les créatures animales. Comment ces hommes seraient-ils produits? Dieu le montra à son Fils créateur.

3 De quoi se servit Dieu comme matériau de création?

---

1. Où le mariage a-t-il son origine? Où sera réalisé son but?

2. a) Comment faut-il traiter le mariage et pourquoi? b) Quand Dieu déclara son dessein de créer l'homme, quelle question se posa et pourquoi?

3. De quoi Dieu se servit-il comme matériau de création pour faire l'homme? Comment Paul confirme-t-il le récit de la Genèse?

Dans son Livre, la sainte Bible, il nous dit : «Et (Jéhovah) Dieu forma l'homme, poussière du sol, et souffla dans ses narines une respiration de vie, et l'homme devint une âme vivante. Et (Jéhovah) Dieu planta un jardin (un parc, un paradis) en Eden, du côté de l'orient, et il y plaça l'homme qu'il avait formé.» (Gen. 2:7,8, *Da*). L'apôtre Paul confirme l'autorité inspirée de ce récit biblique du second chapitre de la Genèse, disant : «Le premier homme, Adam, devint une âme vivante... Le premier homme, tiré de la terre, est terrestre.» — I Cor. 15:45-47.

4 Au début Jéhovah Dieu ne fit qu'une seule créature humaine, mais non à titre d'expérience. A l'image de qui Dieu fit-il l'homme? A l'image d'un singe? Non, mais, ainsi que Dieu le déclara à son Fils créateur, «à notre image, selon notre ressemblance». (Gen. 1:26, *Da.*) «Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu.» (Gen. 1:27). Voilà pourquoi le premier homme, qui était une créature parfaite et un «fils de Dieu», possédait des qualités mentales, morales et émotionnelles dont est dépourvu le plus élevé des animaux inférieurs (Luc 3:38). Le même apôtre Paul confirma l'autorité inspirée de la Genèse, chapitre premier, que nous avons cité, en disant : «L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu.» (I Cor. 11:7). Le premier homme, Adam, vint en tête de la famille humaine. Aussi avait-il la primauté ou la priorité dans l'ordre sur la créature humaine suivante qui devait apparaître sur la terre. Son Créateur et Père céleste voulait que son fils Adam eût une compagne terrestre qui lui fût assortie. Comment Dieu lui fournit-il une compagne de ce genre?

5 Dieu ne choisit pas une guenon pour compagne de l'homme parfait. C'eût été pousser l'homme à commettre la bestialité. Le Biologiste suprême, Jéhovah, savait qu'Adam ne pouvait se croiser avec la femelle d'un singe et engendrer une descendance métisse pour remplir la

---

4. Pourquoi l'homme possédait-il des qualités mentales, morales et émotionnelles, qui sont absentes chez les singes? Pourquoi convenait-il qu'Adam fût le chef de sa compagne terrestre?

5. Pourquoi Dieu ne choisit-il pas une guenon pour compagne de l'homme? Comment des savants sans foi se sont-ils couverts de ridicule?

terre. C'est pourquoi la science sans foi s'est couverte de ridicule et ses efforts expérimentaux pour rendre féconds des accouplements d'humains avec des singes ont été autant d'insuccès et n'ont pas prouvé la théorie qui voudrait que l'homme se rattache à la famille des singes ou aux anthropoïdes. — Ex. 22:19; Lév. 18:23-25.

6 En sa qualité de Père, Dieu désirait faire plaisir à Adam. Il lui fit connaître toutes les bêtes et les oiseaux et laissa à ce fils capable le soin de leur attribuer un nom. Cependant Adam n'éprouvait pas le moindre désir de s'unir à une bête sauvage ou à un animal domestique ni même à un singe et de commettre ainsi la bestialité avec une créature qui lui était inférieure. Aucun animal ne ressemblait à l'homme parfait, «le fils de Dieu». Le résultat de son étude biologique des animaux et des oiseaux se résume en ces mots consignés dans Genèse 2:20 : «Mais, pour l'homme, il ne trouva point d'aide semblable à lui.» Quel ouvrage allait sortir des mains de Dieu, car il avait dit : «Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide semblable à lui»? Dieu serait-il capable de faire une créature qui plairait à Adam et qu'il désirerait en tant qu'homme, bien qu'il ne l'eût jamais vue? Père sage, Dieu savait comment il pourrait satisfaire son fils par une compagne véritable. — Gen. 2:18.

7 Imaginez-vous comme un homme normal sortant d'un sommeil profond, sans rêves, et se voyant présenté à une vierge d'une beauté parfaite, de la même famille humaine que lui, la première qu'il ait jamais vue! C'est ce qui arriva à Adam. «Alors (Jéhovah) Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit; il prit une de ses côtes, et referma la chair à sa place. (Jéhovah) Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise de l'homme, et il l'amena vers l'homme.» — Gen. 2:21,22.

8 Jéhovah ne se trompe jamais. Sa science étant parfaite, il ne commet pas d'erreurs de jugement. Ce n'est

---

6. Quel fut le résultat de l'étude biologique qu'Adam fit en Eden? Comment les capacités créatrices de Dieu furent-elles mises à l'épreuve?

7,8. a) Comment Dieu satisfit-il son fils par une compagne véritable? b) Quelles furent les réactions d'Adam quand Dieu lui présenta sa future compagne édénique? Pourquoi?

pas un mauvais horloger. Quelles furent les réactions de son fils humain devant cette présentation? Dieu expliqua à Adam qui était cette créature et comment elle était apparue à l'existence. Adam apprit qu'aucun lien ne la rattachait aux animaux ou aux oiseaux qu'il avait inspectés et auxquels il avait donné des noms. Il fut reconnaissant que la volonté de son Père était qu'il épousât cette femme. Il ne pouvait ni ne voulait refuser de prendre quelqu'un qui était sa propre chair et os de ses os. C'est avec le plus vif plaisir qu'il l'accepta comme épouse et l'emmena chez lui comme compagne et complément. Il était entièrement satisfait de cette créature, pour le grand bonheur de son Père céleste. «Et l'homme (ish) dit : Voici cette fois celle qui est os de mes os et chair de ma chair! on l'appellera femme (ish-shah), parce qu'elle a été prise de l'homme (ish).» — Gen. 2:23.

9 Voilà comment se réalisèrent les paroles de Genèse 1:27 (*Da*) : «Il les créa mâle et femelle.» Enonçant la loi théocratique qui devait régner au Paradis d'Eden, Dieu accompagna l'exclamation poétique d'Adam par ces paroles contenues dans Genèse 2:24 : «C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair.» Plus de quatre mille ans plus tard, Jésus-Christ, le Fils céleste de Dieu, confirma l'authenticité inspirée du premier et du second chapitre de la Genèse. Il démontra qu'ils n'étaient pas en contradiction mais en parfaite harmonie par les paroles qu'il adressa à des hommes qui annulaient la Parole de Dieu par leurs traditions. Jésus cita les deux chapitres, disant : «N'avez-vous pas lu que celui qui les a faits, dès le commencement les a faits mâle et femelle, et qu'il a dit : C'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère et sera uni à sa femme; et les deux seront une seule chair?... Ce donc que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas.» (Mat. 19:4-6, *Da*). Donc le paradis d'Eden devait avoir des groupes familiaux indépendants, bien qu'apparentés.

---

9. Par quelles sortes de groupes familiaux l'Eden devait-il être habité? En quels termes Jésus confirma-t-il la concordance inspirée en le premier et le deuxième chapitre de la Genèse?

LE PREMIER COUT DU MARIAGE

10 La femme coûta à Adam une de ses côtes. Ayant été créée d'une côte prise au premier homme Adam, qui lui-même avait été créé à l'image de Dieu, selon sa ressemblance, la première femme devint la gloire de l'homme. L'apôtre inspiré Paul attache une signification au lien unissant l'homme et la femme. Il dit : «Il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme.» (I Cor. 11:7-9). L'homme étant l'image et la ressemblance terrestres de Dieu, la femme avait tout lieu de témoigner un profond respect pour son mari. C'était là la meilleure manière d'être le reflet de la gloire de l'homme, de la gloire de son époux. Elle serait ainsi une bonne chose pour l'homme Adam. «A-t-il trouvé une femme bonne? Il a trouvé une bonne chose et il obtient la faveur de Jéhovah», est-il dit dans Proverbes 18:22 (*NW*). La femme était une bonne chose de la part du Père céleste, car il est écrit : «Toute grâce excellente et tout don parfait descendent d'en haut, du Père des lumières.» — Jacq 1:17.

11 Pour cette raison le paradis d'Eden fut le lieu du mariage parfait entre l'homme parfait créé à l'image et selon la ressemblance de Dieu et la femme parfaite qui pouvait fidèlement refléter la gloire de l'homme parfait, à la louange de Dieu. Procédant du Dieu de sainteté, le mariage est saint. Il n'y a rien de coupable dans cette union mais on peut enfreindre ses lois.

12 Dieu le Créateur voulait que le mariage fût une joie pour l'homme et la femme. Il voulait les voir vivre

---

10. a) Comment Paul expliqua-t-il le lien unissant l'homme et la femme? b) Pourquoi la femme parfaite était-elle une bonne chose pour l'homme?

11. A quel genre de mariage l'Eden servit-il de cadre? Pourquoi le mariage est-il une union sainte?

12,13. Pourquoi Dieu put-il bénir le couple humain uni par le mariage? Pourquoi cette union était-elle une des choses que Dieu considérait comme bonnes?

en paix et prendre part à l'accomplissement de son dessein parfait. Voilà pourquoi, après qu'Adam eut accepté la femme pour épouse, leur Créateur et Père céleste put les bénir.

13 Sa bénédiction ainsi que sa volonté à leur égard sont énoncées en ces termes : «Il créa l'homme et la femme. Dieu les bénit, et Dieu leur dit : Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, est sur tout animal qui se meut sur la terre.» (Genèse 1:27,28). Dieu ne peut bénir une chose mauvaise, pas plus qu'il ne peut créer une chose impure. La création d'une femme parfaite était une chose excellente, car il n'était pas bon que l'unique homme de la terre fût seul de son espèce. L'homme ne pouvait reproduire seul son espèce. De même, le mariage de l'homme et de la femme au Paradis était une bonne chose, car il servirait à l'accomplissement du dessein béni du Père céleste en remplissant la terre d'un nombre suffisant de créatures humaines et en transformant le globe entier en un paradis qui serait la demeure éternelle d'humains parfaits. Le récit biblique entend aussi le mariage parfait dans le Paradis, au sixième «jour» de la création, quand il dit : «Dieu vit tout ce qu'il avait fait; et voici, cela était très bon. Ainsi, il y eut un soir, et il y eut un matin: ce fut le sixième jour.» — Gen. 1:31.

14 C'est ici la première forme de mariage sur la terre, et les ethnologues du XXe siècle, des hommes sans foi, cherchent en vain quelque chose d'antérieur ou de différent. Quand il unit l'homme et la femme au Paradis, Jéhovah Dieu prit-il des dispositions pour que le jeune couple pût divorcer à un moment quelconque de l'avenir? Non. Pourquoi l'aurait-il fait? Il plaça devant eux la perspective d'une union éternelle dans la paix et l'harmonie, avec une famille de descendants heureux et parfaits peuplant un paradis étendu à la terre tout entière. Le jour de son mariage, Adam ne pensait pas au divorce. Il n'en avait pas la moindre idée. Pourquoi voudrait-il se séparer

---

14. Dieu prit-il des dispositions pour que ce couple pût divorcer à un moment quelconque de l'avenir? Adam pensait-il au divorce?

de l'os de ses os et de la chair de sa chair, de quelqu'un qui était «une seule chair» avec lui, d'une personne que Dieu avait jointe à lui? Lui et sa femme étaient déterminés à remplir le but agréable de ce mariage parfait.

15 Leur union indissoluble était une image d'un grand mariage, celui de leur Père céleste avec sa compagne comparée à une femme, à savoir son organisation céleste de fils spirituels. Des siècles avant l'apparition de l'homme et de la femme, Dieu avait créé une organisation invisible de fils saints. De leur point de vue céleste, ceux-ci avaient observé la création de la terre. Jéhovah fit allusion à cette organisation de fils quand il dit à Job du pays d'Uts, un homme craignant Dieu: «Où étais-tu quand je fondais la terre?... alors que les étoiles du matin éclataient en chants d'allégresse, et que tous les fils de Dieu poussaient des cris de joie?» (Job 38:4,7). C'est à l'élément principal de cette organisation céleste que Jéhovah s'adressait quand il dit : «Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance.» (Gen. 1:26). Cette organisation de fils angéliques est sortie de Jéhovah car tous furent créés par lui au moyen de son esprit ou force agissante. Voilà ce qui fut représenté par le fait de prendre une côte à Adam et d'en former une femme pour l'homme.

16 Cette organisation angélique, Dieu l'unit à lui par des liens indissolubles comme ceux du mariage, de sorte qu'il parle de l'organisation céleste universelle de saints anges comme de sa femme. Il fit mention de cette femme céleste symbolique quand il déclara au grand Serpent qui fit entrer le péché au paradis d'Eden : «Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité: celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon.» (Gen. 3:15). Après cette promesse, il fallut longtemps à l'organisation angélique céleste pour produire la Postérité promise, le Christ ou Messie. Aussi fut-elle comparée à Sara, une femme qui demeura longtemps stérile. Epouse

---

15. De quoi ce mariage était-il l'image? Qu'est-ce qui fut représenté par le fait de prendre une côte à Adam pour en former une femme?

16. a) En Eden, comment Dieu fit-il mention de cette organisation céleste et pourquoi? b) Pourquoi fut-elle comparée à Sara, dans Esaïe 54:1-6?

du patriarche Abraham, c'est à l'âge de quatre-vingt-dix ans que Sara lui donna son premier et unique fils, qui fut appelé Isaac. S'adressant à cette organisation céleste sous la figure de Sara, Jéhovah donna à sa «femme» ou «épouse» l'assurance qu'en temps voulu elle donnerait naissance à la Postérité promise ou Christ. Dieu déclara : «Pousse des cris de joie, stérile, qui n'enfantais pas!... Car ton époux, c'est ton Créateur; Jéhovah des armées est son nom; et ton Rédempteur est le saint d'Israël; il s'appelle le Dieu de toute la terre. Car Jéhovah te rappelle comme une femme délaissée et affligée, comme une épouse de la jeunesse qui a été répudiée, dit ton Dieu.» — Es. 54:1,5,6, *AC.*

17 Abraham ne divorça jamais avec sa femme Sara. Elle mourut, en étant toujours son épouse, trente-sept ans après la naissance de leur fils unique Isaac (Gen. 23:1,2). Jéhovah Dieu ne se divorcera jamais de sa fidèle organisation céleste, sa «femme» ou «épouse», représentée sur la terre par Sara. Tel est le modèle parfait pour tous les mariages humains, dont le premier fut celui d'Adam et d'Eve dans le paradis terrestre. — Gal. 4:26-28.

18 Le mariage d'Adam était une union monogame. Si Adam et Eve étaient restés fidèles dans le Paradis et s'ils avaient procréé des fils et des filles parfaits dans ce parc édénique, ils auraient observé le modèle divin. Ils auraient donné à chacun de leurs fils seulement une de leurs filles comme épouse, chaque fille étant une vierge. Ces mariages auraient été indissolubles. Tous ces humains mariés demeurant fidèles à leur Dieu, aucun d'entre eux n'aurait subi la peine du péché, qui est la mort. Nul ne serait mort et aucune union n'aurait été dissoute par la mort. Il n'y aurait pas eu de mariages de veufs et de veuves.

19 Tous les mariages auraient été féconds. De nombreux enfants parfaits seraient nés de ces unions. Les ma-

---

17. Que représente le fait qu'Abraham ne divorça jamais avec Sara? Quel modèle avons-nous ici?

18. Pourquoi les mariages édéniques auraient-ils été des unions monogames?

19. En Eden, comment se serait effectuée la mise au monde des enfants? Dans quelle mesure aurait eu lieu la procréation?

ternités auraient été des événements merveilleux, joyeux, attendus avec plaisir et non dans l'appréhension. Tout cela aurait lieu en vue de l'accomplissement du dessein de Dieu, qui voulait que la terre fût remplie d'humains parfaits, lesquels devaient cultiver et prendre soin du paradis planétaire, leur demeure éternelle. Quand ce dessein serait réalisé, les couples parfaits feraient preuve d'une parfaite maîtrise de soi et cesseraient de procréer d'autres enfants. Selon la volonté et l'arrangement de Dieu, leur faculté de reproduction atteindrait également sa limite et cesserait de fonctionner. Dans le Paradis, le mariage n'aurait apporté aux couples aucune des «tribulations de la chair» que l'apôtre Paul a prédites pour les couples actuels. — I Cor. 7:28.

20 Le dessein de Dieu, qui voulait avoir une terre paradisiaque peuplée d'hommes et de femmes parfaits et saints, chantant les louanges du grand Créateur, sera néanmoins accompli, au temps divinement marqué, quel que soit l'état actuel du mariage humain. Oui, malgré le fait que les milliards d'enfants de mariages précédents mais à présent dissous reposent dans la poussière de la terre. Le magnifique dessein relatif à notre planète, que Dieu révéla à Adam et à Eve au Paradis, est toujours le dessein de Jéhovah et sa réalisation n'est pas une impossibilité pour Dieu. Au principal adversaire de ce dessein, Dieu déclare : «(Jéhovah) des armées l'a juré, en disant: Oui, ce que j'ai décidé arrivera, ce que j'ai résolu s'accomplira... (Jéhovah) des armées a pris cette résolution: qui s'y opposera? Sa main est étendue: qui la détournera?» — Es. 14:24-27.

21 Combien de malheurs et d'échecs conjugaux, combien de souffrances, combien d'outrages au nom et à la parole de Dieu auraient été épargnés à la famille humaine, si tous les mariages avaient eu lieu au Paradis, non seulement dans le paradis local du Proche-Orient

---

20. Malgré la condition du mariage humain, quel est néanmoins le dessein de Dieu? Que déclare Jéhovah au principal adversaire de ce dessein?

21. Combien de mariages eurent lieu au Paradis? Que n'aurait pas connu la famille humaine si tous les mariages avaient eu lieu en Eden?

mais dans un paradis étendu à toute la terre, assujettie par des couples parfaits, justes, obéissants, et leurs enfants purs! Ainsi que Dieu en avait offert la possibilité, tous les mariages auraient pu avoir lieu dans le jardin d'Eden agrandi. Or il n'y eut qu'un seul mariage dans le paradis terrestre, il y a environ six mille ans.

22 L'union d'Adam et d'Eve débuta dans leur demeure parfaite sous la bénédiction de Dieu. Pourquoi a-t-elle engendré tant de mésententes et de malheurs domestiques? Parce que l'homme et la femme, bien que parfaits, n'assumèrent pas leurs responsabilités conjugales et ne gardèrent pas leurs places respectives quand se présenta la première épreuve. Quelqu'un s'immisça dans leurs affaires privées, un ennemi du bonheur conjugal et un briseur de foyers. Cette personne avait conçu le dessein de tourner cette institution divine à son avantage. C'était un fils spirituel de Dieu, devenu ambitieux, égoïste et rebelle, qui mérita le nom de Satan le Diable. Il ne discuta pas la question avec les deux conjoints ensemble. Non, mais il se mit à parler par le moyen d'un serpent alors qu'Eve était seule, non en compagnie de son chef conjugal, son mari Adam. Comme elle le devait, Eve dit au serpent ce que son mari lui avait appris, que Dieu leur avait interdit de manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Elle observait la parole de son mari et suivait son exemple en se gardant de manger de l'arbre en question. Son mari occupait par rapport à elle la place de prophète de Dieu, et il était alors un vrai prophète. Ainsi elle témoigna du respect pour la parole de Dieu ainsi que pour l'autorité de son mari par l'intermédiaire duquel la parole de Dieu lui avait été transmise.

L'AUTORITE CONJUGALE N'EST PAS RECONNUE

23 Mais le serpent (ou la personne invisible qui se servait de l'animal) dit à Eve que son mari était un faux

---

22. a) Pourquoi ce mariage au Paradis a-t-il engendré tant de mésententes et de malheurs domestiques? b) Quelle réponse Eve fit-elle au serpent?

23. Que déclara le serpent? Par suite, quelle accusation porta-t-il contre Dieu et Adam?

prophète. Calomniant Jéhovah, il déclara que Dieu était un menteur et non tout-puissant, qu'il était incapable d'appliquer la peine attachée à la transgression de sa loi : «Le serpent dit alors à la femme: Non, vous (toi et ton mari) ne mourrez point. Dieu sait, en effet, que du jour où vous en mangerez (de l'arbre interdit), vos yeux s'ouvriront et que vous serez comme Dieu, connaissant le bien et le mal. — Gen. 3:4,5, *Li.*

24 Eve se sentit attirée par l'idée d'être comme son Père céleste. Elle mangea du fruit défendu. C'était là une singulière façon d'être comme son Père, en lui désobéissant! En cela la femme ne respecta pas sa place théocratique dans le mariage; elle ne consulta pas son mari en sa qualité de prophète de Dieu. Il en fut de la femme comme de ses lointains descendants, les Israélites, à une époque de crise: «Ils ont rejeté la parole de Jéhovah, et quelle sagesse ont-ils!» (Jér. 8:9, *AC*). Ce qui était pire, c'est que la femme allait exercer son influence sur son mari pour l'amener à suivre la sagesse qu'elle croyait posséder!

25 Plus tard Adam revint auprès d'Eve. Il ne retrouva plus la femme qu'il avait connue. Il se trouva en présence d'une femme qui avait une trop haute opinion de sa personne. Il se trouva en face d'une pécheresse, d'une femme ayant désobéi à leur Dieu et Père. Eve lui offrit le fruit défendu, ce qui confirmait son péché. Alors Adam se vit en face de son premier problème conjugal! Dieu n'étant pas là, il ne pouvait le consulter. Cependant Adam savait que sa femme avait gravement péché et qu'elle avait encouru la peine de mort annoncée par Dieu: «Le jour où tu en mangeras, tu mourras.» (Gen. 2:17). La peine de mort dissoudrait le mariage d'Adam avec la belle femme qu'était Eve. Adam n'avait pas qualité pour divorcer avec Eve. La femme était os de ses os et chair de sa chair. Elle formait «une seule chair» avec lui, ayant été jointe à lui par Jéhovah Dieu en personne.

---

24. Comment Eve porta-t-elle atteinte à son mariage et comment se proposait-elle d'employer sa prétendue sagesse?

25. a) Comment Adam se trouva-t-il en face de son premier problème conjugal? b) Adam pouvait-il divorcer avec sa femme?

26 Cependant Adam aurait pu se séparer sur-le-champ de la transgression d'Eve en refusant le fruit que lui tendait sa main, en ne cédant pas à son influence. Certes, leur Dieu et Père céleste avait dit : «C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme.» Mais l'homme ne devait pas quitter Dieu. Qui Adam aimait-il mieux, sa femme ou son Dieu, l'Auteur de sa vie? Pour prendre à l'égard de sa femme la mesure qui convenait, il n'était pas nécessaire qu'Adam attendît jusqu'à ce qu'il entendît une nouvelle fois la voix de Jéhovah Dieu, «qui parcourait la jardin (Paradis) vers le soir». Il pouvait faire preuve d'autorité théocratique dans le mariage, comme des siècles plus tard un mari israélite dans la nation élue de Dieu. Les Israélites entrèrent en relations avec Dieu par une alliance solennelle conclue par l'intermédiaire du médiateur et prophète Moïse, tandis qu'Adam et Eve étaient en rapports directs avec Dieu, en tant qu'enfants parfaits. Ils n'avaient pas besoin d'un médiateur. — Gen. 2:24; 3:8.

27 Dans le cas d'une femme israélite, la loi de Dieu communiquée par Moïse disait : «Le vœu d'une femme veuve ou répudiée, l'engagement quelconque par lequel elle (sans mari pour chef) se sera liée, sera valable pour elle. Lorsqu'une femme, dans la maison de son mari, fera des vœux ou se liera par un serment, et que son mari en aura connaissance, — s'il garde le silence envers elle et ne la désapprouve pas, tous ses vœux seront valables, et tous les engagements par lesquels elle se sera liée seront valables; mais si son mari les annule le jour où il en a connaissance, tout vœu et tout engagement sortis de ses lèvres n'auront aucune valeur, son mari les a annulés; et (Jéhovah) lui pardonnera. Son mari peut ratifier et son mari peut annuler tout vœu, tout serment par lequel elle s'engage à mortifier sa personne. Mais s'il les annule après le jour où il en a connaissance, il sera coupable du péché de sa femme.» (Nomb. 30:10-14,16). Si Adam avait condamné la transgression de sa femme en refusant le

---

26,27. a) Comment Adam aurait-il pu se séparer de la transgression d'Eve? Quelle autorité pouvait-il exercer? b) Comment l'autorité du mari fut-elle soulignée dans la loi d'Israël et comment Adam aurait-il pu demeurer le prophète de Dieu?

fruit que lui tendait sa jolie main, il serait demeuré le prophète de Jéhovah pour la famille humaine. Il n'aurait pas eu à souffrir des atteintes d'une mauvaise conscience ni n'aurait dû se cacher revêtu d'un pagne quand Jéhovah Dieu s'approcha d'eux à la brise du jour.

*

* *

28 Il ne s'agissait pas ici du cas d'une femme qui prépare un repas et de son mari qui mange ce qui est posé devant lui sans s'enquérir de rien par acquit de conscience. La conscience d'Adam commença de se faire entendre, car l'homme n'ignorait pas la nature du fruit que la femme le pressait de manger: c'était le fruit interdit par leur Dieu et Créateur, le Propriétaire du Paradis.

29 Le moment était venu pour Adam de faire preuve d'autorité théocratique dans l'union du mariage. Mais au lieu d'agir de la sorte, il se laissa prendre au piège par crainte à la pensée de perdre sa femme quand Dieu appliquerait la peine de mort. Il permit à sa femme de lui apprendre la désobéissance à la loi suprême de Dieu. Il se laissa conduire par sa femme, qui avait été trompée par les paroles rusées et mensongères du serpent. Il confirma son péché en mangeant du fruit défendu. Il n'assuma pas son obligation conjugale comme chef de la maison pour la protection de la famille dont il avait reçu le droit de remplir la terre. Aussi, des deux conjoints devenus pécheurs, l'homme, en tant que chef de la maison, était le plus coupable. D'où ces paroles de l'apôtre Paul : «Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme; mais elle doit demeurer dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression.» — I Tim. 2:12-14.

---

28. Pourquoi l'homme ne pouvait-il manger avec bonne conscience le fruit que lui offrait Eve?

29. a) Adam fit-il preuve d'autorité? b) D'après Paul, qui fut le plus coupable dans cette transgression?

30 Quand Dieu prononça son jugement sur le couple de pécheurs, il fit retomber la responsabilité essentielle pour la ruine de ce mariage sur le rebelle invisible se tenant derrière le serpent. Dieu dit au serpent : «Tu as fait cela.» Puis Dieu condamna Satan le Diable à la destruction sous le talon de la Postérité de sa «femme» ou «épouse» céleste. — Gen. 3:14,15.

31 Cependant, en ce qui concerne le couple humain, Jéhovah fit porter la plus lourde part de responsabilité au mari. C'est le mari, Adam, que Dieu condamna à manger le fruit du sol maudit en dehors de l'Eden jusqu'à ce que l'homme retournât à la poussière.

32 Le jugement que Dieu prononça sur Eve annonçait les douleurs de ses maternités et son état de soumission. La femme n'avait pas reflété «la gloire de l'homme», celle de son mari parfait. Eve avait fait peu de cas de l'autorité de son époux-prophète, ainsi que de l'avertissement de Dieu, et s'était engagée la première dans le péché, séduite par les paroles mensongères d'un étranger, d'un calomniateur de Dieu et de son prophète. Aussi allait-elle connaître maintenant l'autorité de son mari. Dans sa sentence, Dieu lui dit : «Tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi.» (Gen. 3:16). La femme dut subir désormais la domination d'un pécheur volontaire, d'un mari imparfait qui n'était plus en relations avec Dieu, et cela jusqu'à sa mort, c'est-à-dire si Adam lui survécut en mourant à l'âge de 930 ans.

33 Ainsi la vie conjugale au Paradis d'Eden prit fin, et cela à cause du péché, qui est la transgression de la loi sacrée de Dieu. A présent Dieu ne voulait plus voir Adam et Eve continuer à manger des fruits de l'Eden, auxquels les deux pécheurs n'avaient pas droit, et qu'Adam, probablement sous l'influence et sur les conseils de sa femme, pourrait tenter de manger. «(Jéhovah) Dieu dit :

---

30. Sur qui Dieu fit-il retomber la responsabilité essentielle pour la ruine de ce mariage? Quelle fut la peine?

31,32. a) En ce qui concerne le couple humain, sur qui Jéhovah fit-il retomber la plus lourde responsabilité? b) Eve avait-elle reflété «la gloire de l'homme»? Quelle peine encourut-elle?

33. Quelles mesures divines mirent un terme à la vie conjugale au Paradis? Quelle était la cause de tout cela?

Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous, pour la connaissance du bien et du mal. Empêchons-le maintenant d'avancer sa main, de prendre de l'arbre de vie, d'en manger, et de vivre éternellement. Et (Jéhovah) Dieu le chassa du jardin d'Eden, pour qu'il cultivât la terre, d'où il avait été pris. C'est ainsi qu'il chassa Adam; et il mit à l'orient du jardin d'Eden les chérubins qui agitent une épée flamboyante, pour garder le chemin de l'arbre de vie.» — Gen. 3:22-24.

34 Ainsi la vie conjugale dans le Paradis prit fin d'une manière catastrophique parce que le mari et la femme ne gardèrent pas leurs places théocratiques respectives, assignées par Dieu. Cependant on connaîtra bientôt les joies du mariage idéal du Paradis, à la louange du grand Auteur du mariage. Il ne faut pas entendre ici que les conjoints mourront et iront au ciel pour y être unis par un mariage céleste. Non, mais ils survivront à la guerre d'Harmaguédon, qui est proche. Après que ce conflit universel aura détruit tous ceux qui détruisent la terre, le royaume de Dieu par Jésus-Christ, la Postérité de la «femme», rétablira le Paradis et l'étendra sur la terre entière. Les couples fidèles qui survivront à cette guerre continueront leur vie conjugale après Harmaguédon, dans le Paradis qui sera restauré. Les survivants célibataires auront le privilège de contracter mariage avec des conjoints théocratiques et auront le bonheur d'élever des enfants dans les conditions paradisiaques, Satan le Diable étant enchaîné. Tous ces humains auront le privilège de jouer un rôle dans la justification de Jéhovah Dieu en démontrant que la vie conjugale au Paradis peut être un succès.

---

34. Comment le mariage au Paradis deviendra-t-il bientôt une réalité? Quel privilège les couples mariés auront-ils envers l'Auteur du mariage?

Le mariage en dehors du Paradis

ADAM et Eve, le couple expulsé, continuèrent leur vie conjugale en dehors du Paradis d'Eden. Il ne fait aucun doute que leur union ne fut pas paisible. Sur la terre maudite, ils se mirent à procréer des enfants infectés par le péché, sujets à la mort dès leur naissance. Adam «engendra des fils et des filles». (Gen. 4:1; 5:4.) Dans le cours du temps se firent de nouveaux mariages. Les fils d'Adam épousèrent ses filles. Ainsi il est rapporté qu'après que leur fils premier-né Caïn eut connu sa femme, «elle conçut, et enfanta Hénoc». Dans la Bible il est fait mention de six générations issues de Caïn, qui se retira «dans la terre de Nod (qui signifie *fuite, exil*), à l'orient d'Eden». (Gen. 4:16-24.) Caïn avait un frère cadet nommé Seth. La famille humaine actuelle descend de Seth et non de Caïn dont la descendance fut anéantie dans le grand déluge. Parmi les descendants de Seth figurent Hénoc le prophète et Noé le constructeur de l'arche dans laquelle huit âmes humaines survécurent au déluge universel. — I Pierre 3:20; II Pierre 2:5.

2 A propos des temps antédiluviens, Jésus-Christ nous apprend que, «dans les jours qui précédèrent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche». (Mat. 24:38.) La Bible ne nous dit pas comment se faisaient ces mariages. La polygamie fut introduite par Lémec, un descendant de Caïn, car Lémec prit deux femmes (Gen. 4:19-24). A l'époque de Noé, avant le déluge, des fils célestes de Dieu se matérialisèrent dans le but d'épouser les «filles des hommes» qui étaient belles. Il est dit dans la Bible que ces «fils de Dieu» assouvirent leur passion en prenant «pour femmes toutes celles qu'il leur plut» (*Jé*) et qu'ils eurent des descendants métis appelés

---

1. En dehors de l'Eden, que résulta-t-il de la continuation du mariage? De quel fils d'Adam descendaient les survivants du déluge?

2. Qui introduisit la polygamie? Comment les «fils de Dieu» désobéissants contractèrent-ils des mariages humains?

Nephilim, les «héros qui furent fameux dans l'antiquité». La Bible ne révèle pas combien de femmes se choisit chacun de ces «fils de Dieu» et s'ils enlevèrent à leurs maris légitimes des femmes légalement mariées, à cause de leur beauté. — Gen. 6:1-4.

3 Mais une chose est certaine: tous les polygames furent anéantis par le déluge, car Noé et ses trois fils, qui survécurent au cataclysme, avaient chacun une seule femme. Jésus-Christ a dit qu'il en serait de son temps, soit au «temps de la fin», comme il en fut aux jours de Noé. C'est pourquoi nous savons qu'il ne sera permis à aucun bigame ou polygame de survivre à la fin de ce monde impie et de vivre dans le Paradis sous la domination du royaume de Dieu. La famille humaine est issue d'un homme qui n'avait qu'une seule femme. La famille humaine fut protégée du grand déluge par un homme n'ayant qu'une seule femme, ainsi que par ses fils monogames; et la famille humaine sera gardée en vie lors de la fin du «présent système de choses» par des hommes, des femmes et des enfants dévoués à Dieu, qui adhèrent strictement à la monogamie, c'est-à-dire au mariage d'une seule femme avec un seul homme.

4 Aussitôt après le déluge, Jéhovah Dieu bénit Noé et ses trois fils et leur dit les paroles qu'il avait prononcées quand il bénit Adam et Eve dans le Paradis d'Eden : «Soyez féconds, multipliez, et remplissez la terre.» Ainsi Dieu autorisait le mariage de leurs descendants; il dit encore : «Et vous, soyez féconds et multipliez, répandez-vous sur la terre et multipliez sur elle.» (Gen. 9:1-7). Aujourd'hui, soit plus de quarante-trois siècles plus tard, l'homme croit que la terre foisonne d'humains. Mais la destruction de ce mauvais système de choses dans la guerre universelle d'Harmaguédon réduira dans de grandes proportions la population de la terre, comme il en fut au déluge. Aussi toutes les personnes vouées à Dieu, qui

---

3. Au déluge, quel fut le sort des polygames? A quel type de mariage faut-il adhérer si l'on veut connaître le Paradis rétabli?

4. Comment Dieu montra-t-il qu'il autorisait le mariage de la postérité des survivants du déluge? Pourquoi les personnes qui espèrent survivre à Harmaguédon examinent-elles leurs places respectives?

espèrent connaître la vie conjugale dans le Paradis terrestre sous le royaume de Dieu, procèdent-elles à un examen consciencieux de leurs places respectives. Elles désirent les mettre en harmonie avec les règles et les principes contenus dans la Parole de Dieu et relatifs aux mœurs, au mariage et au divorce.

5 Aujourd'hui les coutumes et les usages matrimoniaux ne sont pas les mêmes par toute la terre. Dans les différents pays, les lois humaines peuvent approuver et permettre ces pratiques. Mais la grande question en ce «temps de la fin» est de savoir si la loi de Jéhovah pour notre époque approuve ces coutumes. Quelle est la loi de Dieu sur le mariage qui s'applique au «temps de la fin»? Il y eut certaines pratiques matrimoniales que Dieu permit et réglementa parmi ses serviteurs choisis dans les siècles qui précédèrent le Christ, mais à notre époque on ne peut pas même prendre ces pratiques comme modèle pour les personnes mariées désireuses de plaire à Dieu. Examinons cette question.

6 Quatre cents ans après le déluge, l'ami de Jéhovah, le patriarche Abraham, était marié à une seule femme, Sara. Quand il eut quatre-vingt-cinq ans et Sara soixante-quinze ans, ils n'avaient toujours pas d'enfant à cause de la stérilité de la femme. Sara décida d'adopter un enfant. Aussi donna-t-elle à Abraham sa servante égyptienne, Agar, pour qu'Abraham eût de cette femme le fils désiré. Agar enfanta un fils, qui fut appelé Ismaël. Sara adopta cet enfant. Aucun texte ne dit que pendant les quinze années suivantes Abraham eut d'autres relations avec Agar comme seconde femme. Cependant, une telle manière d'annuler la stérilité de sa femme, et même l'insémination artificielle pratiquée de nos jours, afin d'avoir un enfant, ne sont pas des choses approuvées par Dieu aujourd'hui. Bien que Dieu eût promis de bénir Ismaël et de multiplier sa postérité, Jéhovah n'accepta pas cet enfant a d o p t é

---

5. a) En ce qui concerne les coutumes et les usages, quelle importante question se pose en ce «temps de la fin»? b) Peut-on prendre pour règles certaines coutumes que Dieu a permises dans le passé?

6. Comment Sara, la femme d'Abraham, tenta-t-elle d'annuler sa longue stérilité? Dieu approuve-t-il cela à notre époque?

comme l'héritier d'Abraham. Sara devait devenir la mère de l'héritier.

7 Des années plus tard le Dieu tout-puissant ranima la faculté de reproduction d'Abraham et de Sara et donna miraculeusement au patriarche un fils de Sara, alors que la femme avait quatre-vingt-dix ans et lui cent ans. Abraham n'avait donc pas vraiment eu besoin d'une autre femme pour avoir un héritier mâle auquel transmettre la promesse d'alliance de Dieu concernant la Postérité qui doit bénir toutes les familles de la terre. Quelques années plus tard, Sara demanda avec insistance le renvoi d'Agar et de son fils Ismaël. Dieu approuva cela et Abraham obéit à la volonté indiquée de Jéhovah en renvoyant Agar et Ismaël, d'une manière définitive (Gen. 16:1 à 21:21; Gal. 4:22-31). Aujourd'hui Jéhovah Dieu ne veut pas que ses serviteurs aient d'autres femmes, même si le fait d'avoir d'autres femmes en plus de son épouse légale est la coutume en maints pays.

8 Isaac, le fils unique de Sara, n'eut qu'une s e u l e femme. Il suivit l'exemple divin institué au Paradis d'Eden et laissé par les survivants du déluge, Noé et ses trois fils. Isaac se conduisit de la sorte malgré le fait que sa femme Rebecca fut stérile pendant vingt ans avant de donner naissance aux jumeaux Jacob et Esaü (Gen. 25:19-26). De cette manière Isaac servait fidèlement le dessein de Dieu en f i g u r a n t que le Fils de Dieu, Jésus-Christ, n'aurait qu'une seule épouse spirituelle, à savoir l'assemblée chrétienne de 144.000 membres que Dieu adopte comme fils spirituels (Gal. 4:28-31). Ecrivant à ces enfants de Dieu, l'apôtre Paul dit aux chrétiens de Corinthe auxquels il avait apporté la vérité sur le Christ: «Je suis jaloux de vous d'une jalousie de Dieu, parce que je vous ai fiancés à un seul époux, pour vous présenter à Christ comme une vierge pure.» — II Cor. 11:2.

---

7. a) Comment Dieu montra-t-il qu'une autre femme n'avait pas été nécessaire à Abraham pour transmettre à un fils la bénédiction divine concernant la Postérité? b) Les serviteurs actuels de Dieu peuvent-ils suivre la coutume d'avoir d'autres femmes?

8. a) Concernant le mariage, quel exemple suivit Isaac, le fils d'Abraham? b) Que figurait ainsi Isaac?

AVOIR PLUS D'UNE SEULE FEMME A LA FOIS

9 Des fils jumeaux d'Isaac, Jacob fut celui que Dieu choisit comme l'homme qui devait hériter sa promesse faite à Abraham, concernant la bénédiction de toutes les familles de la terre par la Postérité de la «femme» de Dieu. Jacob désirait imiter son père Isaac et n'avoir qu'une seule femme, à savoir Rachel, la fille de son oncle Laban. Jacob était un parent de Laban, cependant il ne reçut pas Rachel pour rien. Aussi Jacob dit-il à Laban : «Je te servirai sept ans pour Rachel, ta fille cadette.» Laban étant d'accord, Jacob servit sept ans pour obtenir Rachel. «Elles furent à ses yeux comme quelques jours, parce qu'il l'aimait.» Il ne faut pas seulement entendre ici que le temps passa avec une grande rapidité parce que Jacob était si profondément amoureux qu'il fut oublieux du temps, mais plutôt que Jacob aimait Rachel si fort qu'il pensa que sept années de dur travail était un prix peu élevé pour une femme tant aimée. Le profond amour de Jacob le protégea de l'immoralité. Pendant les sept années de ses fiançailles, il garda sa virginité, de même que Rachel, afin d'être de mœurs pures quand il l'épouserait.

10 Sous ce rapport, Jacob est un modèle pour les chrétiens actuels. Combien d'hommes se disant chrétiens seraient disposés à donner comme prix d'épouse sept ans de travail de berger ou d'un autre travail pénible et penseraient néanmoins que le prix est peu élevé? Combien auraient la force morale de garder leur virginité pendant sept années de fiançailles, afin d'être des conjoints purs et chastes? Même pendant une période de fiançailles bien inférieure à sept ans, tous les chrétiens voués doivent respecter les fiançailles, à l'exemple de Jacob, et avoir des mœurs pures.

11 A la fin de la période des fiançailles, Jacob dit à Laban, son oncle âgé : «Donne-moi ma femme, car mon temps est accompli; et j'irai vers elle.» (Gen. 29:18-21).

---

9. a) Comment Jacob reçut-il une femme de son oncle Laban? b) Le profond amour que Jacob portait à Rachel le préserva de quel péché?

10. Sous quel rapport Jacob fut-il un modèle pour les chrétiens de notre temps?

Jacob était désormais en droit de demander Rachel pour épouse, non uniquement pour partager avec elle le lit conjugal mais encore pour fonder un foyer indépendant et une famille, car Jacob avait à présent quatre-vingt-quatre ans et était l'héritier naturel de la promesse abrahamique. A l'époque son frère jumeau Esaü était marié depuis quarante-quatre ans. Esaü était un chasseur, un homme d'aventures et de passion. Allant à l'encontre du souhait de ses parents, qui craignaient Jéhovah Dieu et respectaient l'alliance abrahamique, Esaü épousa des femmes incroyantes du pays, deux Héthiennes. «Elles furent un sujet d'amertume pour le cœur d'Isaac et de Rebecca.» Ainsi Esaü devint polygame de son propre fait. Quand il eut soixante-dix-sept ans, il prit une troisième femme, une de ses cousines, une Ismaélite (Gen. 26:34,35; 28:8,9). C'était à l'époque où son frère jumeau Jacob se mettait à l'œuvre pour payer le prix convenu pour la possession de Rachel, une femme qui croyait en Jéhovah, le Dieu d'Abraham et d'Isaac.

12 Jacob ne devint pas polygame intentionnellement, pour imiter son frère Esaü. La polygamie n'entrait pas dans les desseins de Jacob. La seule femme qu'il désirait, c'était Rachel. Cependant, le soir des noces, Laban présenta à Jacob Léa, la sœur de Rachel, sous un voile épais afin de cacher son identité. Le lendemain matin Jacob s'aperçut qu'il avait eu des relations avec Léa et non avec Rachel.

13 Pourquoi Laban abusa-t-il ainsi Jacob? Parce que Léa était plus âgée que Rachel. Laban déclara que ce n'était pas la coutume du pays de marier la cadette avant l'aînée. En même temps que Léa, Laban donna sa servante Zilpa pour qu'elle fût la servante de Léa et aussi une seconde femme, si cela semblait nécessaire. Mais Jacob n'avait qu'un seul amour; il désirait toujours Rachel. Aussi Laban demanda-t-il à Jacob de travailler encore sept années comme prix d'épouse pour Rachel. Jacob fut d'accord.

---

11. a) En vue de quoi Jacob demanda-t-il à son oncle Laban de lui donner Rachel à la fin des sept années de travail? b) En ce qui concerne le mariage, comment Esaü, son frère jumeau, avait-il montré peu de respect pour ses parents et l'alliance abrahamique?

12,13. Comment Jacob devint-il un polygame involontaire?

14 A la fin de la célébration du mariage de Jacob et de Léa, qui dura une semaine, Laban donna Rachel à Jacob. Puis Jacob se mit à payer le prix d'épouse en travaillant durement. Par amour pour Rachel, il remplit fidèlement son contrat. Il paya le prix en entier, lequel était, dans sa pensée, bien inférieur à la valeur de Rachel. Laban donna une servante à Rachel (Gen. 29:9-30). Ainsi, comme on vient de le voir, Jacob fut amené à la polygamie par ruse. Cependant, il épousa des sœurs qui craignaient Jéhovah. Dieu ne manifesta aucune désapprobation. En fait, il bénit Jacob par douze fils et une fille que lui donnèrent les deux sœurs et leurs servantes.

15 Plus tard, quand Jéhovah Dieu organisa ces douze fils et leurs familles en une nation, Israël, et qu'il la délivra de l'esclavage d'Egypte, Jéhovah permit encore la polygamie dans cette nation. Mais il interdit au polygame de prendre pour épouses des sœurs. Il fit cette défense : «Tu ne prendras point la sœur de ta femme, pour exciter une rivalité, en découvrant sa nudité à côté de ta femme pendant sa vie.» (Lév. 18:18). Le plus grand polygame de l'histoire de la nation d'Israël (mais non du monde) fut le roi Salomon de Jérusalem. «Il eut sept cents princesses pour femmes et trois cents concubines; et ses femmes détournèrent son cœur» du culte de Jéhovah, le seul vrai Dieu vivant. Cela arriva parce que Salomon suivit l'exemple d'Esaü en épousant des femmes étrangères, y compris la fille de Pharaon (I Rois 11:1-3). Sagement Jéhovah Dieu avait donné cet ordre concernant les futurs rois d'Israël : «Qu'il n'ait pas un grand nombre de femmes, afin que son cœur ne se détourne point... Il écrira pour lui, dans un livre, une copie de cette loi, qu'il prendra auprès des sacrificateurs, les Lévites. Il devra l'avoir avec lui et y lire tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre (Jéhovah), son Dieu.» — Deut. 17:17-19.

---

14. Quand Jacob reçut-il Rachel comme femme? Dieu manifesta-t-il de la désapprobation quand Jacob fut ainsi amené à la polygamie?

15. a) En Israël, Dieu permit-il au polygame de prendre pour épouses des sœurs? b) Comment le roi Salomon suivit-il l'exemple d'Esaü mais qu'avait ordonné Dieu au sujet des futurs rois d'Israël?

16 Ainsi Dieu permit la polygamie en Israël, mais il établit des dispositions légales à ce sujet afin de protéger la première femme du polygame ainsi que toute autre femme et leurs enfants (Deut. 21:15-17). La pratique de la polygamie servit sans aucun doute à produire une nombreuse population dans la nation d'Israël.

17 Quand, au premier siècle avant l'ère chrétienne, Israël passa sous la domination des Romains, conquérants du monde, la polygamie avait décru parmi les Israélites ou Juifs. Dans *The Jewish Encyclopaedia* (Tome VIII, page 336) il est dit : «La monogamie était de règle parmi les Juifs aux jours de Rome, mais il y avait des exceptions notables.» Par la loi donnée aux Israélites par l'intermédiaire de Moïse, le prophète de Jéhovah, les Juifs qui se disaient toujours sous cette loi, pouvaient se sentir libre de pratiquer la polygamie comme leurs parents éloignés, les mahométans arabes. Offrant un contraste bien net, Jésus-Christ déclara que la volonté de Dieu à l'égard de ses disciples était le mariage selon l'exemple du premier homme au Paradis, c'est-à-dire l'union d'un homme avec une seule femme en vie (Mat. 19:1-9). C'est la seule pratique qui sera permise dans le Paradis, lequel sera bientôt restauré sous le royaume de Dieu.

18 Avant que Salomon, le roi aux nombreuses épouses, se détachât de la pure adoration de Dieu, il écrivit ces mots : «Celui qui a trouvé une femme (bonne, *NW*) a trouvé une bonne chose, et il a obtenu faveur de la part de (Jéhovah).» (Prov. 18:22, *Da*). «Maison et richesse sont l'héritage des pères, mais une femme sage vient de (Jéhovah).» (Prov. 19:14, *Da*). Un adorateur de Jéhovah devrait donc accepter, par conséquent, que sa femme lui coûte quelque chose, soit avant ou après le mariage, surtout une femme qui lui fait obtenir la faveur de Jéhovah, une femme qu'il peut considérer comme venant de Jéhovah

---

16. En permettant la polygamie en Israël, quelles dispositions Dieu établit-il?

17. Qu'était devenue la polygamie en Israël au temps de Jésus? Quelle sorte de mariage Jésus prescrivit-il à ses disciples?

18. Pourquoi un adorateur de Jéhovah devrait-il accepter que sa femme lui coûte quelque chose? Quelle femme peut être considérée comme venant de Jéhovah?

parce qu'elle est entièrement, exclusivement vouée à Dieu.

19 Dans les temps bibliques, parmi le peuple élu de Dieu, il était de règle de payer un prix d'épouse comme dépense initiale pour avoir une femme. David, l'exterminateur du géant, donna deux cents prépuces de soldats philistins en échange de sa femme Mical, la fille du roi Saül (I Sam. 18:20-27). Le prophète Osée donna pour sa femme quinze pièces d'argent et un homer et demi d'orge. (Osée 3:1-3). Jésus-Christ donna pour son épouse spirituelle sa vie en sacrifice (Eph. 5:25,26). Souvenez-vous qu'Eve coûta à Adam une côte. — Gen. 2:21,22.

20 Cette ancienne coutume subsiste encore en maints endroits. De plus, dans quelques parties de la terre, il est d'usage que le père offre une dot en même temps que sa fille, c'est-à-dire une somme d'argent, des biens ou une propriété qu'une femme apporte à son époux lors du mariage. Cela coûte cher au père de l'épouse. Cependant la remise d'une dot se pratiquait même dans la nation d'Israël. Prenez le cas de Caleb, le compagnon de Josué lors de la reconnaissance du pays de Canaan. Malgré son âge, il lui fut permis de traverser le Jourdain et d'entrer dans la terre promise de Palestine sous la conduite de Josué, le successeur de Moïse. Caleb dut conquérir sa part du pays. Il promit de donner sa fille Acsa à l'homme qui prendrait la ville de Kirjath-Sépher. Son neveu Othniel s'empara de la cité. Quand Acsa lui fut donnée comme femme, elle demanda un supplément à une certaine dot de son père Caleb. Aussi, à une terre du midi, Caleb ajouta les indispensables sources d'eau. — Josué 15:13-19.

21 Pharaon, roi d'Egypte, donna en mariage sa fille au roi Salomon. A la future épouse Pharaon donna pour «dot» la ville de Guézer, que Salomon rebâtit (I Rois 9:16, 17). Une dot n'est pas un moyen d'acheter un mari pour sa fille mais elle apporte une aide matérielle à l'homme qui la prend pour épouse. La dot évite à la femme de ne représenter que des dépenses pour son mari.

---

19. Quels exemples d'épouses obtenues contre paiement sont contenus dans la Bible?

20,21. Quel usage coûteux doit observer le père dans certains pays? Quels exemples bibliques avons-nous à ce sujet?

22 Quand l'assemblée chrétienne fut établie le jour de la Pentecôte, en l'an 33, les premiers membres étaient des Juifs et ceux qui étaient devenus des prosélytes juifs par la circoncision. Pendant trois ans et demi, l'assemblée chrétienne se composa exclusivement de Juifs et de prosélytes. Ces Juifs introduisirent dans le christianisme leurs coutumes matrimoniales sous certains rapports. Même Jésus-Christ, leur Conducteur, utilisa des coutumes nuptiales juives pour illustrer ses discours par des paraboles (Mat. 22:1-14; 25:1-13; Luc 12:35-40). Certaines dispositions matrimoniales chez les Juifs furent, il est vrai, abolies par la nouvelle alliance de Jéhovah avec l'assemblée chrétienne, bien que Dieu les eût autorisées dans la loi qu'il donna par l'intermédiaire de Moïse. Mais aucun texte ne permet de conclure que le prix d'épouse et la dot furent abolis ou interdits parmi les chrétiens, ni les célébrations de mariage. La nouvelle alliance de Jéhovah rétablit, cependant, dans l'assemblée chrétienne le modèle parfait du mariage qu'il institua avec l'homme et la femme parfaits au Paradis d'Eden. Les chrétiens doivent suivre aujourd'hui cet exemple.

22. a) A la Pentecôte de l'an 33, le prix d'épouse et la dot furent-ils abolis dans l'assemblée chrétienne? b) Selon la nouvelle alliance, quel exemple les chrétiens doivent-ils suivre aujourd'hui?

GARDEZ LE CARACTÈRE HONORABLE DU MARIAGE

«*Que le mariage soit en honneur chez tous et le lit* (*conjugal*) *sans souillure, car Dieu jugera les impudiques et les adultères.*» — Héb. 13:4, *CN*.

LE mariage, une fois contracté, doit se maintenir dans l'honneur comme une union instituée par Dieu en personne. Il faut également arriver au mariage dans l'hon-

1. a) Comment faut-il arriver au mariage et dans quoi doit se maintenir cette union pour être un succès? b) Quelle conduite de la part des conjoints leur vaudra la bénédiction divine?

neur. Le mariage est une chose sérieuse, qui engage la responsabilité et qui a présenté maints problèmes en dehors du Paradis d'Eden où il eut son origine. Venir au mariage d'une manière honorable devrait avoir un bon effet. Cela devrait contribuer à faire réussir le mariage. En fait, par le mariage, l'homme et la femme devraient s'efforcer d'honorer Dieu, le Père céleste qui a établi cette union, laquelle aurait été parfaitement heureuse si elle avait continué au Paradis. Jéhovah n'aurait pas manqué de bénir l'union d'un tel couple honorant Dieu. Mais si l'on transgresse les lois divinement établies en vue du succès du mariage, Dieu ne répandra pas la bénédiction mais exécutera le jugement. Les conséquences en seront le malheur et les souffrances. Dieu a fait des lois régissant toute la création. Il a également fait des lois qui gouvernent l'union du mariage. Les couples conjugaux, ou ceux qui songent au mariage, honorent Dieu en examinant ses lois et ses prescriptions consignées dans son livre sacré, la Bible. Cela procurera la bénédiction et le succès.

2 Le Fils céleste de Dieu ne devint pas l'homme Jésus-Christ afin d'épouser une des descendantes du pécheur Adam. Telle n'était pas la volonté de Dieu à son égard. Cependant Jésus honora le mariage parmi le peuple de Dieu. Quand, acceptant l'invitation, il assista aux noces de Cana en Galilée, il accomplit son premier miracle en changeant de l'eau en un vin d'excellente qualité, afin de contribuer à la joie de la fête (Jean 2:1-11). Il respectait hautement cette disposition de Dieu en vue du bonheur de l'homme. C'est lui qui a dit : «Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint.» (Mat. 19:6). Il préconisa le mariage humain idéal. Il en fit la règle pour ses disciples.

3 L'apôtre Paul tenait le mariage en aussi grand respect que son Maître Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Paul a dit : «Que le mariage soit en honneur chez tous et le

---

2. Jésus-Christ se maria-t-il pendant son séjour sur la terre? Quelle fut son attitude envers le mariage parmi le peuple de Dieu?

3. Comment Paul s'exprima-t-il à l'égard du mariage? En quels termes parla-t-il de la façon dont l'assemblée chrétienne arrive au mariage avec le Christ?

lit (conjugal) sans souillure, car Dieu jugera les impudiques (fornicateurs, *NW*) et les adultères.» (Héb. 13:4, *CN*). En un langage figuré, Paul parla de la façon dont l'assemblée chrétienne arrive au mariage avec Jésus-Christ glorifié, son Epoux spirituel. Voici les paroles que Paul adressa aux membres de cette assemblée chrétienne : «Maris, aimez vos femmes, comme Christ a aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier par la parole (de Dieu), après l'avoir purifiée par le baptême d'eau, afin de faire paraître devant lui cette Eglise glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible.» (Eph. 5:25-27). Combien doit être honorable la manière d'arriver au plus grand des mariages, celui de Jésus-Christ et de sa fidèle assemblée de 144.000 membres!

4 Désirant que la préparation et la venue au mariage se fît d'une manière pure, l'apôtre Paul écrivit encore à l'assemblée : «Car je suis jaloux de vous d'une jalousie de Dieu, parce que je vous ai fiancés à un seul époux, pour vous présenter à Christ comme une vierge pure. Toutefois, de même que le serpent séduisit Eve par sa ruse, je crains que vos pensées ne se corrompent et ne se détournent de la simplicité à l'égard de Christ.» (II Cor. 11:2,3). Faisant plus directement allusion à la conduite personnelle, Paul écrivit encore : «Ce que Dieu veut, c'est votre sanctification; c'est que vous vous absteniez de l'impudicité; c'est que chacun de vous sache posséder son corps dans la sainteté et l'honnêteté, sans vous livrer à une convoitise passionnée, comme font les païens qui ne connaissent pas Dieu.» — I Thes. 4:3-5.

5 Dans le cours normal des choses, la vie porte l'homme à s'unir à la femme en vue de la procréation d'enfants à son image, selon sa ressemblance (Gen. 5:1-3). Entre treize et seize ans pour un garçon et onze et quatorze ans pour une fille, les organes génitaux arrivent à plein développement. Le garçon et la fille atteignent ce qu'on appelle l'âge de la puberté. Ils sont désormais à même de

---

4. Comment Paul s'exprima-t-il encore en vue du succès du mariage de l'assemblée chrétienne?

5. Quand garçons et filles grandissent, à quoi les porte la tendance normale de la vie?

remplir leurs rôles respectifs pour mettre des enfants au monde.

6 Le dessein de Dieu était que chaque humain fût doté de la faculté procréatrice dans le cours du temps et à même de jouir de la vie conjugale et d'en remplir le but jusqu'à ce que la terre fût peuplée d'humains adultes, de justes à l'image de Dieu (Gen. 1:26-28). Aussi Dieu créa-t-il l'homme et la femme avec des organes génitaux pour un but merveilleux en harmonie avec sa volonté. Il ne faut donc pas se servir des organes de la génération comme de jouets. Il ne faut pas s'en servir non plus pour commettre des abus ni en faire un usage illégitime. Il faut les traiter d'une manière convenable avant et après le mariage. Qui voit les choses de loin comprend que la saine préparation d'un enfant au mariage commence dès avant sa naissance. Sous ce rapport une lourde responsabilité incombe aux parents, qui doivent penser non seulement à leur enfant mais aussi à leur petit-fils. Personne, ni les parents ni les autres, n'a le droit de compromettre l'occasion, le privilège et le droit naturel de l'enfant de contracter un mariage honorable et pur.

7 Si nous respectons notre droit et notre privilège de nous marier, nous aurons le désir de nous préparer afin de contracter cette union dans l'honneur. Nous respecterons aussi le droit de toute autre personne, garçon ou fille, homme ou femme, de se marier d'une manière digne, honorable. Aussi ne chercherons-nous pas à nous contaminer ou à nous corrompre, ni à contaminer ou à corrompre les autres. Nous serions alors dans une condition impure quand nous contracterions l'honorable union du mariage.

BONNES MŒURS

8 Aussi est-il requis de nous que nous développions

---

6. Comment faut-il considérer les organes génitaux? A-t-on le droit d'empêcher un enfant de contracter par la suite un mariage pur?

7. Que ferons-nous si nous respectons notre droit de nous marier et aussi le droit d'autrui sous ce rapport?

de bonnes mœurs. Les parents ou tuteurs devraient enseigner aux enfants les faits de la vie. Les parents s'acquitteront de cette tâche d'une manière pure, respectable et édifiante. Quoi qu'en pensent certains médecins, la rue n'est pas l'endroit où les garçons et les filles apprennent les faits de la vie mais plutôt les mauvaises habitudes, la perversion, la dégradation et l'idolâtrie du sexe. Depuis des milliers d'années, le Livre du Créateur, la sainte Bible, est le meilleur livre du monde pour enseigner aux adultes et aux enfants les faits essentiels de la vie, pour leur apprendre comment ils descendent d'Adam et d'Ève, pourquoi ils sont hommes et femmes et qu'ils peuvent choisir de remplir leurs rôles d'une manière pure en ce qui concerne la perpétuation et l'extension actuelles de la famille humaine. Les parents et les tuteurs feront preuve de sagesse et emploieront la Bible pour révéler les nobles faits de la vie à l'esprit curieux et investigateur des enfants, quand ils se développent. Ils ont là un moyen de lutter contre l'influence corruptrice de la rue. Ils aideront de cette façon l'enfant à aborder par la suite le mariage en toute pureté. La parole prophétique de Dieu offre l'espérance de survivre à la guerre universelle d'Harmaguédon. Aussi les parents ont-ils peut-être le privilège de préparer leurs enfants au mariage comme survivants d'Harmaguédon, dans le monde nouveau de la justice, dans le Paradis rétabli sur la terre.

9 Toutes les personnes qui recherchent la paix parce qu'elles aiment une vie pure et désirent voir des jours heureux et éternels sous le royaume de Dieu doivent continuellement veiller sur leurs mœurs. Selon les rapports qui ont été publiés sur les conditions mondiales, jamais l'homme n'a vécu dans un monde plus corrompu, du moins depuis le monde immoral antédiluvien, aux jours de Noé. La fornication, l'adultère, la sodomie et la bestialité se pratiquent à une échelle scandaleuse. Il y a dix-neuf siècles

---

8. a) Que doivent faire les parents quand les enfants leur posent des questions? Quel est le meilleur manuel sous ce rapport? b) En vue de quoi les parents ont-ils peut-être le privilège de préparer leurs enfants?

9. A quoi doivent veiller constamment les chrétiens qui recherchent la paix? Que recommanda l'apôtre Paul?

l'apôtre Paul fit mention de l'immoralité du monde païen et recommanda une sauvegarde aux chrétiens. Il écrivit aux croyants de Corinthe, disant : «Or, pour ce qui est des choses au sujet desquelles vous m'avez écrit, il est bon à l'homme de ne pas toucher de femme; mais à cause de la fornication, que chacun ait sa propre femme, et que chaque femme ait son mari.» (I Cor. 7:1,2, *Da*). Paul prescrivait le mariage honorable.

10 Cependant, du fait que la fornication est générale de nos jours, il s'agit non seulement d'éviter la fornication avant le mariage mais encore de s'abstenir de l'adultère après le mariage. A notre époque, des multitudes de femmes séduisantes sont prêtes à vendre leurs corps pour l'assouvissement illégitime des passions d'hommes sans moralité. Aujourd'hui des multitudes de garçons et d'hommes sont prêts à vendre leurs corps et à s'efféminer, des «hommes abandonnant les rapports naturels», afin de satisfaire les désirs d'hommes qui préfèrent coucher avec des hommes comme un homme couche avec une femme, ce qui est une «abomination». (I Cor. 6:9; Rom. 1:27, *Li;* Lév. 18:22.) Dans une mise en garde, la Parole de Dieu montre les conséquences effroyables de l'immoralité.

11 Sous ce rapport l'apôtre Paul nous explique la signification de l'amour, disant : «Celui qui aime les autres a accompli la loi. En effet, les commandements : Tu ne commettras point d'adultère... et ceux qu'il peut encore y avoir, se résument par cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.» (Rom. 13:8,9). Aucun amour n'est manifesté par la fornication, l'adultère et la sodomie. C'est la passion qui triomphe ici, puis viennent les conséquences sur les plans physique, social et spirituel, car la conscience est également affectée. Avec une grande franchise, la Parole de Dieu met son peuple en garde contre les prostituées professionnelles et contre toute femme qui veut faire la prostituée et s'efforce de séduire intentionnellement l'homme. Succomber aux ruses d'une personne

---

10. Que faut-il éviter avant et après le mariage? Quelles occasions de tomber dans l'immoralité existent à notre époque?

11. a) En commettant l'impudicité, témoigne-t-on de l'amour pour le prochain? b) Quelle peut être la conséquence d'une chute dans l'immoralité?

de mœurs impures et devenir sa victime, est le début de ce qui peut aboutir à la mort. Voici pour quelle raison la Bible a quelque chose à dire sur ce sujet :

12 «Pour te délivrer de la femme étrangère (étrangère à Dieu), de l'étrangère qui emploie des paroles doucereuses, qui abandonne l'ami de sa jeunesse, et qui oublie l'alliance de son Dieu (si elle est vouée à Dieu et sous la nouvelle alliance faite avec le peuple de Dieu). Car sa maison penche vers la mort, et sa route mène chez les morts : aucun de ceux qui vont à elle ne revient, et ne retrouve les sentiers de la vie.» — Prov. 2:16-19.

13 L'immoralité peut mener à ce que des hommes et des femmes dissolus appellent «l'expérience», à la sagesse selon ce monde, mais ce n'est pas le chemin menant à la sagesse pure, génératrice de vie. Ce n'est pas le chemin qui conduit à la vie réelle. Ceux qui fréquentent les hommes de mœurs relâchées s'exposent à ne jamais retrouver le chemin de ceux qui marchent vers la vie éternelle. Tôt ou tard, ils risquent de se trouver dans le lieu d'où ils ne peuvent revenir maintenant, dans le lieu sans retour, qui est le schéol, la tombe de l'homme, ou, ce qui est pire, dans le lieu de l'annihilation éternelle, qui est la Géhenne. Que ceux qui croient avoir l'expérience du monde ne s'imaginent pas que la chose peut se considérer avec indifférence et sans crainte à l'ère de la pénicilline. Jeunes et adultes, célibataires et mariés, tous devraient réfléchir à cette question, à la lumière de la sagesse céleste, consignée en termes très clairs il y a longtemps. Prenez garde aux hommes dissolus, à ceux qui sont en dehors de l'organisation du peuple de Dieu et à ceux qui peuvent se trouver en son sein ou s'y introduire et faire semblant de s'y établir. Gardez-vous d'entretenir des désirs impurs. Ne ressemblez pas au jeune homme sans expérience, qui n'avait pas un cœur pur, un cœur moral, des sentiments

---

12. Selon Proverbes 2:16-19, pourquoi la Bible a-t-elle quelque chose à dire à ce sujet?

13,14. a) Pourquoi l'immoralité n'est-elle pas le chemin qui mène à la vie véritable? Contre qui les membres de l'assemblée se tiendront-ils en garde? b) A quel jeune homme sans expérience ne faut-il pas ressembler?

purs, et qui se laissa aborder par une esclave de la cc
ruption :

14 «Il passait dans la rue, près de l'angle où se ten
une de ces étrangères, et il se dirigeait lentement
côté de sa demeure : c'était au crépuscule, pendant
soirée, au milieu de la nuit et de l'obscurité. Et voici,
fut abordé par une femme ayant la mise d'une prostitu
et la ruse dans le cœur... Tantôt dans la rue, tantôt s
les places, et près de tous les angles, elle était aux ague
Elle le saisit et l'embrassa. (Elle prit) un air effronté
Elle le séduisit à force de paroles, elle l'entraîna par s
lèvres doucereuses. Il se mit tout à coup à la suivre, comr
le bœuf qui va à la boucherie, comme un fou qu'on
pour le châtier, jusqu'à ce qu'une flèche lui perce le fo
comme l'oiseau qui se précipite dans le filet, sans savc
que c'est au prix de sa vie.» — Prov. 7:7-23.

15 Si vous êtes tenté par une personne immorale, r
présentez-vous comme un bœuf que l'on mène à la bo
cherie au moyen d'une épine ou d'un anneau lui perça
les naseaux. Cette image est-elle drôle? Riez-vous de vou
même? Les paroles persuasives de la personne dissolu
qui dit : «Les eaux dérobées sont douces» (Prov. 9:17
s'accompliront peut-être pendant les quelques instants q
dure le plaisir, mais où vous trouverez-vous ensuite? Pi
comme un oiseau dans un piège mortel! Hélas! à vot
grande douleur, une flèche meurtrière vous perce le fo
Puis viennent les souffrances, les peines qui conduise
à la mort. Et aussi les remords de conscience.

16 Le livre inspiré des Proverbes s'exprime d'une m
nière qui est exactement conforme à la vérité en disa
qu'une flèche perce le foie de l'homme dissolu. I
foie est la cible des microbes. Dans les laboratoires,
a trouvé que le micro-organisme contourné en tir
bouchon, qui est l'agent pathogène de la redoutable m
ladie vénérienne appelée syphilis, se rencontre fréquer
ment en grandes quantités dans le foie, bien qu'on
trouve aussi dans les tissus des poumons, de la rate

---

15. En harmonie avec cette comparaison, sous quelle image faut
se représenter en cas de tentation?

16. Montrez que la Bible est en accord avec la médecine qua
elle parle d'une flèche qui perce le foie de l'homme dissolu.

du cœur. Dans le cas de l'autre affection redoutable appelée blennorragie, le gonocoque, qui est le microbe de la maladie, peut être véhiculé par les vaisseaux sanguins et affecter non seulement les organes génitaux mais encore presque tous les organes du corps et pénétrer dans l'enveloppe du foie, le plus volumineux de tous les viscères, ainsi que dans l'enveloppe du cerveau, de la moelle épinière, du cœur et d'autres organes. Ainsi la Bible dit vrai du point de vue médical.

17 Quand un homme sous l'empire de la passion va au-devant de l'acte immoral, il brave la mort. Quand un homme se laisse envahir par la passion dans certaines circonstances peu avouables et cède à des sollicitations subtiles et flatteuses, il ne se rend guère compte du terrible danger qu'il court. Il se jette dans le chemin de la maladie, où il n'y a ni paix ni repos. Il marche sur le chemin du schéol, qui est la tombe de l'humanité. Ou bien cela lui est indifférent ou bien il ignore qu'il s'expose à contracter la répugnante maladie qu'est la syphilis qui, avec l'alcoolisme et la tuberculose, est l'un des trois plus grands fléaux qui affligent actuellement l'humanité.

18 Les manifestations de la période tertiaire de la syphilis, qui atteignent le cerveau, les yeux, le foie, etc., ont les plus grandes répercussions sur l'organisme. Dans ce cas, les lésions du cerveau et de la moelle épinière viennent au premier rang pour la fréquence et la gravité. Les plus redoutables sont les lésions des centres nerveux. Celles-ci peuvent entraîner le *tabes dorsalis* et la paralysie générale, la parésie (paralysie partielle), et la paralysie d'une moitié du corps, dans le sens de la longueur. De plus, des effets héréditaires sont transmissibles à la descendance.

19 On dit qu'«aucune affection n'a un effet plus meurtrier sur la descendance que la syphilis». Quand le père et la mère sont syphilitiques, l'infection de leur enfant

---

17. Quand on se livre volontairement à l'impudicité, par quel danger est-on menacé?

18. Quelles parties du corps humain sont atteintes par les manifestations de la période tertiaire de la syphilis?

19. Pourquoi aucune maladie n'a-t-elle un effet plus meurtrier sur la descendance que la syphilis?

est pratiquement inévitable. Les premières grossesses se terminent souvent par des fausses couches; puis viennent des enfants mort-nés ou un enfant qui ne vit que peu de temps; puis des enfants syphilitiques, infectés, chétifs de naissance, débiles pour la vie, des enfants peu développés physiquement et mentalement, faibles d'esprit ou privés de toute raison, oui, des enfants qui sont des monstres. Quelle façon de préparer son enfant à aborder le mariage dans l'honneur!

20 Tout syphilitique représente un péril pour la personne avec qui il est en contact, que ce soit une épouse, un mari ou des enfants. On redoute de prendre le journal ou la revue que vient de toucher un syphilitique, ou de s'essuyer avec la serviette dont il s'est servi, ou encore de se baigner dans son voisinage. En ce qui concerne le mariage, *The Encyclopedia Americana* dit ceci : «C'est surtout, cependant, par rapport au mariage que les ravages de la syphilis comme fléau social sont du plus grand intérêt et de la plus haute importance... Un syphilitique ne devrait pas se marier aussi longtemps qu'il est capable de contaminer sa femme ou d'engendrer des enfants syphilitiques... Le syphilitique peut s'exposer à des dangers, les conséquences de sa maladie, qui le rendent impropre pour la tâche de chef et de soutien de famille. L'existence possible de tels empêchements doit toujours être prise en considération lorsqu'il s'agit du mariage.» — Tome 26, édition de 1929, page 180.

21 Parents et vous aussi, enfants, voici quelques faits à considérer comme une sorte de baromètre de la maladie vénérienne dans le monde. Une enquête nationale entreprise aux Etats-Unis a révélé en l'année 1960 que les maladies vénériennes sont en augmentation dans le pays. De plus en plus d'adolescents sont atteints par des affections imputables à «l'amour sexuel». Sans aucune honte, une fillette entre treize et quatorze ans nomma quatre-vingts hommes avec lesquels elle avait eu des rapports intimes. Selon le rapport, en deux ans, soit de 1957 à 1958, le nombre des enfants entre dix et quatorze ans qui sont

---

20. Pourquoi le syphilitique représente-t-il un péril? Pourquoi n'est-il pas conseillé de se marier avec une telle personne?

21. Qu'a révélé une enquête nationale faite aux Etats-Unis?

affligés de maladies vénériennes, est passé de 2.443 à 2.793, soit un accroissement de 14,3%. Un directeur de l'Association de la Santé sociale estime qu'il y eut en fait 60.000 nouveaux cas de syphilis et plus d'un million de *nouveaux* cas de blennorragie, sans compter ceux qui n'ont pas été signalés. — *New York Times* du 24 février 1960.

22 Le 5 avril 1960, un spécialiste des Etats-Unis a déclaré que les cas de syphilis infectieuse dans le pays ont accusé une augmentation de 42% dans la seconde moitié de 1959 par rapport à la même période de l'année 1958. On déclara cet accroissement «très alarmant», notamment dans certaines grandes villes. — *New York Times* du 6 avril 1960.

23 Celui qui est porté aux actes immoraux agit en insensé si, convaincu de la vertu de la pénicilline pour lutter contre les maladies vénériennes, il croit pouvoir prendre des risques. Malgré la pénicilline, ces maladies qui ont pris leur nom à Vénus, la déesse païenne de l'amour, sont en augmentation. On ne peut braver en toute impunité ces affections, mais il faut s'en préserver avec le plus grand soin. La blennorragie n'est plus considérée par la médecine comme une maladie bénigne, sans conséquences. Les médecins regardent aujourd'hui la blennorragie comme l'un des plus formidables fléaux de notre temps. Qui contracte cette affection à la suite de rapports immoraux ne se prépare pas pour un mariage paisible et heureux. Si l'un des parents est atteint de cette maladie, les conséquences peuvent en être la cécité partielle ou totale chez l'enfant qui naît de pareille union. En ce qui concerne les nouveau-nés, on estime qu'entre 10 et 20% de toutes les cécités sont imputables au micro-organisme connu sous le nom de gonocoque.

24 Chez la femme, la blennorragie peut revêtir une

---

22. Qu'a dit un spécialiste à propos des progrès de la syphilis?

23. Pourquoi l'emploi de la pénicilline n'empêche-t-il pas de contracter des maladies vénériennes? Pourquoi celui qui contracte la blennorhagie ne se prépare-t-il pas pour un mariage paisible et heureux?

24. Quelle gravité la blennorhagie peut-elle revêtir chez la femme? Quel prix faut-il payer la conduite immorale qui fait contracter la blennorhagie?

telle gravité que toute espérance d'avoir des enfants est anéantie. La blennorragie est l'une des causes les plus fréquentes de la stérilité féminine. On croit que la blennorragie chez l'homme est responsable des mariages sans enfants dans la proportion de 45%. Chez la femme, la stérilité est due, dans la proportion de 75%, à la communication de la blennorragie par le mari. On rapporte que chaque année, des milliers de jeunes femmes innocentes sont ainsi infectées, les maris contribuant, en nombre de cas à leur insu, à ruiner la santé et la vie de leurs conjoints. Les femmes peuvent être atteintes d'une demi-invalidité, avec incapacité de marcher, et souffrir d'autres manières. Il leur faudra peut-être, en fin de compte, avoir recours au chirurgien pour l'ablation des organes génitaux, dons de Dieu. Si la maladie est attribuable à la conduite immorale de l'un des conjoints ou de tous les deux, il aura fallu payer un prix très lourd la transgression de la loi divine, et cela pour un plaisir fugitif.

«IL VAUT MIEUX SE MARIER» — QUAND ET POURQUOI?

25 Dans ce monde où la fornication et l'adultère sont plus fréquents que jamais, selon les conseils de l'apôtre Paul, ce n'est pas faire preuve d'un manque de sagesse que d'avoir un conjoint, de sorte que l'on se marie pour ne pas pécher. Dans ce cas, celui qui renonce au célibat fait bien. En ce qui concerne les personnes non mariées, Paul dit : «S'ils ne peuvent se maîtriser, qu'ils se marient, car il vaut mieux se marier que d'être enflammé de passion.» (I Cor. 7:2,8,9,38, *NW*). Si l'on décide de se marier, il faut arriver à cette union d'une manière honorable, en respectant les lois divines et la sagesse céleste. On se présentera ainsi à son futur conjoint dans un état de pureté, exempt de fornication. Si l'on est marié, il faut respecter le lit conjugal et s'abstenir de l'adultère. Le célèbre médecin allemand et auteur, Max S. Nordau, a dit : «Si profond que soit notre amour pour une certaine

25. a) Quand fait-on bien de renoncer au célibat? b) Pourquoi, même lorsqu'on est marié, faut-il se tenir sur ses gardes à notre époque?

personne, nous ne cessons d'être sensible à l'influence du sexe entier.» Certains couples mariés et même un grand nombre, ainsi qu'on peut l'observer, semblent donner confirmation aux paroles du médecin. Il faut tous nous tenir sur nos gardes à notre époque, que l'on soit marié ou non. A l'homme marié et à celui qui songe au mariage, voici ce qu'il est dit dans Proverbes 5:15-23 :

26 «Bois les eaux de ta citerne, les eaux qui sortent de ton puits (c'est-à-dire de ton conjoint légitime comme source de bonheur et de plaisirs conjugaux). Tes sources (de satisfaction sexuelle) doivent-elles se répandre au dehors (où les prostituées sont aux aguets)? Tes ruisseaux (pour l'apaisement sexuel) doivent-ils couler sur les places publiques (où les prostituées se vendent)? Qu'ils soient pour toi seul (avec ton conjoint légitime), et non pour des étrangers avec toi. Que ta source (ta source de satisfaction sexuelle) soit bénie (et non maudite par Dieu), et fais la joie de la femme de ta jeunesse, biche des amours, gazelle pleine de grâce; sois en tout temps enivré de ses charmes (non par ceux des femmes de mœurs légères), sans cesse épris de son amour. Et pourquoi, mon fils, serais-tu épris d'une étrangère, et embrasserais-tu le sein d'une inconnue? Car les voies de l'homme sont devant les yeux de (Jéhovah), qui observe tous ses sentiers. Le méchant est pris dans ses propres iniquités, il est saisi par les liens de son péché. Il mourra faute d'instruction (ou de discipline, selon la *NW*; c'est-à-dire faute de subjugation de soi-même, faute de se discipliner), il chancellera par l'excès de sa folie.»

*
* *

27 Un chrétien marié doit se satisfaire d'une seule femme. Si un chrétien voué désire avoir une femme, qu'il l'épouse d'une manière honorable. Un chrétien marié ne

---

26. Qu'est-il dit dans Proverbes 5:15-23 au sujet des hommes mariés et de ceux qui songent au mariage?

27. a) Pourquoi un chrétien ne doit-il pas avoir d'autres femmes que la sienne? b) Comment les fautes cachées d'un chrétien peuvent-elles l'atteindre?

doit pas chercher à se satisfaire avec d'autres femmes à l'intérieur ou en dehors de l'assemblée chrétienne et avoir ainsi des citernes, des puits, des sources ou des ruisseaux «au dehors (de son foyer)» et «sur les places publiques». Un conjoint infidèle peut agir de la sorte en secret, mais qu'il se souvienne que les voies du chrétien voué sont «devant les yeux de Jéhovah» et que Dieu «observe tous ses sentiers». Rien n'échappe à Jéhovah en tant que Juge. Dieu dit que les fautes cachées du chrétien l'atteindront en tant qu'homme d'iniquité. Il s'en apercevra peut-être en constatant qu'il a contracté une maladie honteuse, ou que ses facultés procréatrices sont anéanties, ou que sa femme est devenue stérile, ou en voyant qu'elle a donné naissance à un mort-né ou à un enfant aveugle, malade ou infirme.

28 Il peut s'apercevoir d'une manière douloureuse, à propos de la femme impure avec laquelle il est devenu une seule chair, que «l'issue en est amère comme l'absinthe, et aiguë comme un glaive à deux tranchants. Ses pieds descendent vers la mort, vers le schéol conduisent ses pas. Le chemin de la vie, elle ne le connaît pas.... et qu'après cela tu ne gémisses, lorsque ton corps et ta chair seront consumés; et tu ne dises : Comment ai-je pu haïr la discipline, et mon cœur mépriser la correction? Je n'ai pas écouté la voix de mes maîtres, et je n'ai pas prêté l'oreille à ceux qui m'instruisaient. J'ai failli en venir au comble du malheur, au milieu du peuple et de l'assemblée.» — Prov. 5: 3-14, *Li.*

29 Outre la maladie et la douleur que le chrétien tombé dans l'immoralité risque d'attirer sur lui-même, sur sa femme qui est une seule chair avec lui et sur ses futurs enfants, il introduit dans sa vie conjugale la désunion, les soupçons et les querelles. Mais ce qui est pire, il se place sur le chemin de la mort spirituelle. Il paie le prix de la désapprobation de Dieu, dont les yeux ont observé ses voies et ses sentiers. Quand, sous l'action de ce Juge

---

28. De quoi peut-il s'apercevoir d'une manière douloureuse à propos de la femme avec laquelle il a commis l'immoralité?

29. a) Outre les peines physiques, qu'introduit le chrétien immoral dans sa vie conjugale? b) Sur quel chemin se place-t-il? De quelle dénonciation est-il l'objet?

infaillible, le méchant est pris dans ses propres iniquités et saisi par les liens de son péché, Dieu le met en jugement devant son assemblée terrestre, l'assemblée chrétienne. Objet de honte pour Dieu et pour son assemblée, il subit l'exclusion, il est expulsé dans le déshonneur et se trouve là où est le monde, qui est mort. Dans Proverbes 22:14 (*NW*) il est dit : «La bouche des femmes étrangères est une fosse profonde. Celui qui est dénoncé par Jéhovah y tombera.» Sachant quels sont ceux que Jéhovah dénonce, désirons-nous subir l'effet de sa dénonciation en tombant dans la fosse profonde de la corruption que nous ouvre la personne immorale, dont les lèvres distillent le miel? Voulons-nous être dénoncés par Jéhovah et chassés de l'organisation pure qui a son approbation?

30 Sans que nous le voulions, le chemin de l'impureté peut s'ouvrir devant nous d'une manière séduisante. Souvenons-nous alors qui nous sommes au juste du fait de notre offrande à Jéhovah Dieu. Si vous êtes un chrétien voué appelé à faire partie de l'épouse céleste de Jésus-Christ, laquelle lui est unie, alors Paul vous dit : «Ne savez-vous pas que vos corps sont des membres du Christ? Et j'irais prendre les membres du Christ pour en faire des membres de prostituée! Jamais de la vie! Ne savez-vous pas non plus que celui qui s'unit à la prostituée ne fait qu'un corps avec elle? Car il est dit (dans le récit de la création de Genèse 2:24) : A eux deux, ils ne feront qu'une seule chair. Celui qui s'unit au Seigneur, au contraire, ne fait avec lui qu'un esprit. Fuyez la fornication! Tous les péchés que l'homme peut commettre sont extérieurs à son corps; mais celui qui fornique, lui, pèche contre son propre corps.» — I Cor. 6:15-18, *Jé.*

31 Si un membre du corps spirituel du Christ commet l'impureté avec quelqu'un de l'autre sexe, homme ou femme, cette personne essaie de prendre un membre du corps du Christ et d'en faire une seule chair avec l'immoral

---

30. a) Du fait de notre offrande à Dieu, de quoi faut-il se souvenir quand le chemin de l'impureté s'ouvre devant nous, sans que nous le voulions? b) A ce sujet que dit Paul au chrétien uni au Christ?

31. A quoi ne consentira pas Jésus-Christ? Quelles conséquences mortelles peut entraîner le péché contre sa propre chair?

par la fornication ou l'adultère. Croyez-vous que Jésus-Christ consentira à devenir un avec une prostituée ou une adultère? Pas un instant! On ne peut être une seule chair avec une personne impure et en même temps «un esprit» avec le Seigneur Jésus-Christ. En se faisant une seule chair avec la personne dissolue, on pèche contre sa propre chair. Cette union impure, illégitime, peut entraîner une maladie terrible et d'autres conséquences mortelles pour la chair. Cela peut comprendre le fait que l'assemblée chrétienne livre le membre immoral à Satan «pour la destruction de la chair», afin que l'esprit de la pure assemblée soit sauvé au jour du Seigneur. Telle est la mesure que Paul prit à l'égard d'un membre incestueux de l'assemblée de Corinthe. «Otez le méchant du milieu de vous», ordonne l'apôtre. — I Cor. 5:4,13.

32 Si vous n'êtes pas un membre du «corps du Christ» mais si vous vous êtes voué à Dieu et si vous espérez vivre dans le monde nouveau de la justice, songez alors à ce que vous êtes avant de vous livrer à l'impureté. Pensez que vous faites de votre chair, une chair appartenant à la société du monde nouveau, «une seule chair» avec la personne immorale! La société du monde nouveau consentira-t-elle à ce que vous en fassiez «une seule chair» avec le fornicateur ou l'adultère? Pas un instant! Si vous ne la respectez pas, si vous faites peu de cas de sa bonne réputation, l'esprit de Dieu fera qu'elle n'aura aucun égard pour vous, qui êtes tombé dans l'impureté. Elle ne peut vous compter au nombre de ses membres, car vous jetez l'opprobre sur elle et sur le Dieu dont elle porte le nom. Vous êtes une pierre d'achoppement.

33 Voilà qui doit donner à réfléchir aux jeunes filles missionnaires dans leur territoire à l'étranger, quand elles sont désirées par des jeunes gens et des hommes aux manières douces, qui font semblant de s'intéresser au message de la Bible puis tâchent, par des avances suggestives, d'entamer leur résistance. Voilà qui doit donner

---

32. Si l'on n'est pas membre du «corps du Christ», à quoi faut-il penser avant de commettre l'immoralité? Que devra faire à l'égard de l'impudique la société du monde nouveau?

33. A qui cela doit-il donner à réfléchir? Par quoi ne faut-il pas essayer de passer?

à réfléchir aux jeunes chrétiens voués qui sont en âge de se marier et qui rêvent d'une union heureuse, bénie de Dieu, soit avant ou après la bataille d'Harmaguédon. Voilà qui doit donner à réfléchir aux membres voués de la société du monde nouveau, qui, au sein de ce monde dégradé, immoral, plein de tentations, doivent garder leur intégrité envers Dieu. N'essayez pas de passer par la dure expérience.

34 Quand on réfléchit à la gravité de cette question, on se sent poussé à prier comme le psalmiste après qu'il eut commis une faute grave : «O Dieu! crée en moi un cœur pur, renouvelle en moi un esprit bien disposé.» — Ps. 51:12.

---

34. Quelle prière nous sentons-nous poussés à faire?

SE MARIER DANS L'HONNEUR

UNE question a été récemment soulevée, celle de savoir si de meilleurs résultats sont obtenus dans les mariages arrangés par les parents que dans les unions où les fils et les filles font choix de leurs conjoints? Par exemple, en Inde le divorce est pratiquement inconnu. Aux Etats-Unis, où l'on dit que c'est le petit «Cupidon», le fils de Vénus, qui fait les mariages, un quart de toutes les unions finissent par un divorce, sans parler des séparations légales et des autres formes de rupture.

2 Que dire au sujet des chrétiens voués? On ne peut pas dire que la façon dont se font les mariages aux Etats-Unis et dans les pays européens doit être imposée aux chrétiens voués des pays où règnent des coutumes différentes. Rien dans les Ecritures grecques chrétiennes n'abo-

---

1. Quelle question relative au mariage a été récemment soulevée, en considération de quels faits?

2. Quant à savoir s'il faut imposer les coutumes matrimoniales d'un pays à un autre pays, que peut-on dire à la lumière des exemples bibliques?

lit ou n'interdit les coutumes matrimoniales des Juifs, desquels sont sortis Jésus-Christ et les premiers chrétiens, coutumes qui laissaient aux parents le soin d'arranger les mariages de leurs enfants mineurs. Isaac avait quarante ans quand son père Abraham, chez qui il habitait, lui procura une femme craignant Dieu. Jacob, le fils d'Isaac, avait soixante-dix-sept ans quand son père aveugle lui dit où aller chercher sa femme; tandis que son frère jumeau, Esaü, à quarante ans, se maria à sa guise et entreprit la bigamie avec des femmes païennes. Cependant Jacob, obéissant, obtint la bénédiction abrahamique par Isaac.

3 En donnant des conseils relatifs au mariage, l'apôtre Paul n'a pas dit aux enfants de ne tenir aucun compte des parents. Il a déclaré : «Je dis aux célibataires et aux veuves qu'il leur est bon de demeurer comme moi. Mais s'ils ne peuvent se maîtriser, qu'ils se marient.» (I Cor. 7:8,9, *NW*). N'oubliez pas que les veuves étaient des personnes indépendantes lorsqu'il s'agissait de mariage. Dans leur intérêt Paul ajouta : «Il vaut mieux se marier que d'être enflammé de passion» et de se livrer à la fornication. Aussi a-t-il dit au sujet des «jeunes veuves» de l'assemblée chrétienne : «Lorsque la volupté les détache de Christ, elles veulent se marier, et se rendent coupables en ce qu'elles violent leur premier engagement (en permettant aux désirs sexuels de dominer et de se placer entre elles et le Christ). Avec cela, étant oisives, elles apprennent à aller de maison en maison; et non seulement elles sont oisives, mais encore causeuses et intrigantes, disant ce qu'il ne faut pas dire. Je veux donc que les jeunes se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles dirigent leur maison, qu'elles ne donnent à l'adversaire aucune occasion de médire; car déjà quelques-unes se sont détournées pour suivre Satan.» (I Tim. 5:11-15). En dehors de ce cas de veuves qui n'étaient pas sous la loi de parents, Paul n'a pas dit qu'en tant que chrétiens les parents, juifs ou grecs, n'avaient plus le droit de faire de choix et d'arranger des mariages pour leurs enfants mineurs.

---

3. Paul a-t-il conseillé aux enfants de ne pas tenir compte des parents? Quel droit relatif au mariage Paul n'a-t-il pas dénié aux parents chrétiens?

4 Cependant, en usant du droit que leur confèrent la coutume et la loi locales de choisir des conjoints pour leurs fils et leurs filles, les parents qui sont voués à Dieu par Jésus-Christ se laisseront régir par les principes chrétiens. Soumettez-vous à la règle divine, à l'exemple d'Abraham. Il protégea la santé spirituelle de son fils en tant qu'héritier de la promesse abrahamique, en lui choisissant pour épouse une femme adorant Jéhovah. Il ne l'assujettit pas à un joug inégal.

5 A son tour, Isaac mit son fils Jacob en garde contre toute union avec une femme païenne. Il l'envoya vers la maison de Bethuel, son grand père, pour y prendre femme. Samson, l'homme fort, insista auprès de son père Manoach, qui faisait opposition, pour qu'il le marie à une femme païenne, une Philistine, car Samson voulait entrer au cœur de l'organisation philistine afin d'exécuter la vengeance divine sur ces hommes d'oppression; de sorte que «cela venait de Jéhovah». (Juges 14:1-4, *AC*). Ce n'était donc pas le sexe qui dirigeait Samson mais le dessein déclaré de Dieu, qui avait dit «que ce sera lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins». (Juges 13:5.) Les parents chrétiens, qui adhèrent à leur droit local d'arranger les mariages, ont par conséquent l'obligation de marier leurs enfants seulement à des chrétiens voués au sein de l'organisation théocratique et de les placer ainsi sous un joug égal, un joug théocratique. De quelle autre manière les pères pourraient-ils se garder d'irriter leurs enfants et les élever «en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur»? (Eph. 6:4) Un père chrétien qui assujettit son enfant croyant à un joug inégal en le mariant à un incroyant témoigne de son manque de maturité en ce qui concerne les principes chrétiens, et se révèle comme un homme recherchant quelque profit personnel et gouvernant mal sa maison, comme un homme

---

4. En usant de ce droit, par quels principes se laisseront régir les parents?

5. a) En demandant à son père de lui donner pour femme une Philistine, Samson transgressait-il les lois de mariage de Dieu? b) En usant mal de son droit, un père chrétien montre-t-il les qualités requises pour exercer la surveillance de l'assemblée?

indigne de se voir confier la surveillance dans une assemblée chrétienne. — I Tim. 3:2-5; II Cor. 6:14-16; 7:1.

6 Quand les parents usent de leur droit d'arranger les mariages, cela peut poser un grave problème à certains enfants. Cela se produit dans le cas où le père ou le tuteur légal n'est pas un témoin voué de Jéhovah, tandis que le fils ou la fille est vouée à Dieu. Si le père ou le tuteur ne respecte pas le vœu que l'enfant a fait à Jéhovah et se propose de le marier à quelqu'un qui n'est pas un membre voué de la société du monde nouveau, le fils ou la fille peut présenter des objections. On peut expliquer que cela est contraire à la loi et à la volonté de Jéhovah qu'un témoin voué épouse un incroyant. A tout le moins, l'enfant respectueux peut demander instamment que le père ou le tuteur lui trouve un conjoint dans la société du monde nouveau. Si, par motif de conscience, l'enfant refuse de se marier à un incroyant, il peut s'exposer à des persécutions de la part de la famille. Mais le chrétien fidèle endurera ces persécutions d'une famille divisée, par motif de conscience. — Mat. 10:34-37; I Pierre 2:19.

7 Quand les parents accordent à leurs enfants le droit de choisir des conjoints, le fils ou la fille chrétienne doit, selon les instructions apostoliques, épouser le conjoint désiré, mais «seulement, que ce soit dans le Seigneur», c'est-à-dire avec quelqu'un qui est en union avec le Seigneur, comme soi-même. (I Cor. 7:39). Ainsi la liberté de choisir un conjoint pour un témoin voué de Jéhovah est une liberté relative. C'est une liberté sûre qui procure la paix et le bonheur, car elle assure l'égalité religieuse sous le joug du mariage.

8 Si les parents sont des chrétiens voués, l'enfant se conformera au conseil apostolique d'honorer son père et

---

6. Comment ce droit des parents peut-il poser un grave problème à un enfant voué? Comment un enfant voué peut-il subir sous ce rapport des persécutions de la part d'une famille divisée?

7. Quand l'enfant a le droit de choisir lui-même son conjoint, quelles limites assignera-t-il à sa liberté?

8. En se mariant «seulement dans le Seigneur», de quoi témoignera un enfant à l'égard de ses parents? De cette façon, quel sentiment ne suscitera-t-il pas en eux?

sa mère qui sont en union avec le Seigneur, en respectant leur désir théocratique de marier leurs enfants seulement dans le Seigneur, dans le cadre de ce qui est approuvé par le Seigneur (Eph. 6:1-3). De cette façon les enfants se mariant dans le Seigneur ne causeront aucune «amertume» ou «dégoût», comme Esaü en causa à ses parents Isaac et Rebecca, parce que, agissant en profane, il n'apprécia pas les choses sacrées. — Gen. 26:34,35; 27:46; 28:1; Héb. 12:16,17, *NW*.

9 Ecrivant aux chrétiens hébreux, l'apôtre Paul déclara : «Que le mariage soit en honneur chez tous.» (Héb. 13:4, *CN*). Si le mariage est honorable parmi les chrétiens hébreux et parmi tous les témoins voués de Jéhovah, y a-t-il un sujet de honte d'être marié? Il n'y en a aucun. Il ne devrait pas y en avoir. On fera donc consigner son état de mariage et cette inscription devrait être gardée dans les fichiers de l'assemblée dont la personne mariée est membre.

10 Tous les couples qui cohabitent comme maris et femmes sont-ils inscrits comme tels dans les fichiers de l'assemblée? Ils ne sont pas enregistrés comme tels s'ils vivent dans un état qui n'est pas le mariage chrétien légal. Dans certains pays des hommes et des femmes consentent à cohabiter comme maris et femmes, mais sans autorisation ou enregistrement légal. C'est ce que l'on appelle localement «l'union libre». Si l'union libre est tolérée localement et reconnue par le voisinage, la Parole de Dieu n'en qualifie pas moins cette pratique de fornication ou d'adultère si l'une des parties est déjà mariée et non divorcée pour des motifs légitimes.

11 Dans d'autres pays se pratique ce qu'on appelle le «mariage coutumier». C'est un mariage qui est contracté

---

9. Si le mariage est honorable parmi les chrétiens, que ne doit pas éprouver un chrétien marié? Que fera-t-on en ce qui concerne l'enregistrement?

10. a) Que faut-il entendre par l'union libre? Dans les pays où cette pratique est courante, cette union peut-elle être enregistrée dans les fichiers de l'assemblée comme une union légale? b) Comment la Bible qualifie-t-elle cette union?

11. Pourquoi le chrétien ne doit-il pas se trouver dans l'état que crée le mariage coutumier?

du fait du consentement d'un couple, sans cérémonie officielle par un représentant de l'Etat, mais dont l'existence peut être prouvée par les écrits, les déclarations ou la conduite du couple. Dans certains Etats ou provinces d'un pays, ce mariage coutumier est légal; en d'autres, non. Si un couple se rend d'un Etat où ce genre d'union est légale dans un autre où elle n'est pas reconnue, il se rend automatiquement coupable de fornication ou d'adultère, même s'il visite un congrès pour quelques jours. Ainsi le couple ne serait pas considéré de la même façon ni ne jouirait des mêmes droits nationaux dans toutes les parties du pays. Assurément, ce n'est pas là une condition dans laquelle doit se trouver un chrétien.

LA NECESSITE DE LEGALISER LE MARIAGE

12 Comme la Parole de Dieu réprouve la fornication et l'adultère, l'assemblée des hommes qui lui sont dévoués ne peut reconnaître les couples vivant en union libre. Elle ne peut les admettre en son sein comme membres de bonne réputation et comme représentants de l'assemblée. Quant au mariage coutumier, sa condition est si incertaine du fait qu'il n'est pas universellement reconnu et approuvé, que la société du monde nouveau ne peut considérer les couples unis par un mariage coutumier comme admissibles au baptême en symbole d'une offrande authentique et valide à Dieu. Avant d'être considérés comme des personnes ayant voué leur vie à Dieu d'une manière agréable et étant dignes de prendre le baptême, il faut que ceux qui cohabitent dans cet état légalisent leur mariage coutumier par une cérémonie de mariage officielle accomplie par un représentant de l'Etat, en présence des témoins requis. Quant à ceux qui vivent en union libre, il leur faut eux aussi se soumettre à cette exigence de régularisation pour sortir de leur état de fornication ou d'adultère au point de vue de la Parole de Dieu.

---

12. Pourquoi l'assemblée chrétienne ne peut-elle admettre ceux qui vivent en union libre ou dans le mariage coutumier? Que doivent faire ces personnes avant d'être admises au baptême?

13 Par le mariage légal, en présence de témoins, le couple proclame solennellement les vœux par lesquels les conjoints s'engagent vis-à-vis l'un de l'autre, et assument toutes les obligations de pareille union. Les conjoints assurent aussi à leurs enfants une condition honorable, avec des privilèges et des droits selon la loi divine et selon la loi de l'Etat. Ayant ainsi donné un caractère honorable à leur union et étant purs moralement, le mari et son épouse peuvent se vouer à Dieu et contribuer à la bonne réputation de la société du monde nouveau où le mariage est en honneur et le lit conjugal sans souillure car «Dieu jugera les fornicateurs et les adultères» (*Da*). Dans ces conditions honorables, leur mariage peut être enregistré auprès de l'Etat et aussi dans les fichiers de l'assemblée dont ils sont membres et prédicateurs.

14 Le mariage des parents terrestres de Jésus et de ses ancêtres fut enregistré au bureau de l'Etat civil du village. C'est pourquoi nous savons que, selon la chair, Jésus était vraiment le Messie, le fils d'Abraham et le fils du roi David et qu'il avait ainsi le droit d'être l'héritier de la promesse que Jéhovah avait faite à Abraham et aussi l'héritier de l'alliance de la royauté éternelle que Dieu conclut avec le roi David. Il était cela à la fois d'une manière indirecte par son père nourricier Joseph et d'une manière directe par Marie, sa mère. Voilà comment l'apôtre Matthieu put se procurer les données de l'arbre généalogique de Joseph et Luc celles de l'arbre généalogique de Marie. Les mariages des ancêtres terrestres de Jésus se firent d'une manière honorable et furent enregistrés publiquement, confirmés d'une manière légale. Jésus n'avait aucun sujet de honte sous ce rapport. Les anges des cieux n'étaient pas honteux d'attester sa naissance à Bethléhem. Nous qui sommes les disciples et les imitateurs de Jésus-Christ et unis à l'assemblée dont il est la Tête, nous devrions nous comporter d'une

---

13. Par un mariage légal, que font ceux qui vivaient en union libre ou dans le mariage coutumier? Où sera enregistrée leur union?

14. Sous ce rapport, pourquoi Jésus n'avait-il aucun sujet de honte en ses parents et ses ancêtres? Pourquoi les anges n'étaient-ils pas honteux d'attester sa naissance?

manière tout aussi honorable sous le rapport du mariage que les ancêtres de Jésus.

15 Marie fut promise en mariage au charpentier Joseph, qui devait devenir le père nourricier de son fils. Mais pendant la période des fiançailles, Joseph n'eut pas de relations avec Marie. Il n'en eut pas même après qu'il eut obéit aux ordres de l'ange et pris chez lui Marie, enceinte. Il attendit jusqu'à ce qu'elle donna naissance à Jésus (Mat. 1:18-25). La grossesse de Marie étant miraculeuse, Joseph pensa d'abord qu'elle avait violé l'honneur de leurs fiançailles. Aussi se proposa-t-il de la répudier secrètement, parce qu'il «ne voulait pas faire d'elle un spectacle public» (*NW*) par une lapidation jusqu'à ce que mort s'ensuivît, pour infidélité morale.

16 L'ancêtre de Joseph, le patriarche Jacob, avait été fiancé à Rachel pendant sept ans. Cependant, durant toute cette période où il paya le prix d'épouse par son travail, il n'eut aucune relation intime avec elle. C'est seulement à la fin de la période de fiançailles qu'il la demanda à son père Laban, afin de pouvoir se marier d'une façon régulière et avoir des relations avec elle d'une manière honorable. Ainsi Jacob et Rachel arrivèrent au mariage d'une manière honorable. — Gen. 29:20-30.

17 Aujourd'hui quand des témoins voués de Jéhovah sont fiancés, ils ne peuvent avoir des relations avant leur mariage régulier et l'enregistrement de leur union dans les formes légales. S'ils ne se maîtrisent pas mais s'excitent mutuellement quand ils sont seuls, puis cèdent à la passion et ont des relations, ils commettent la fornication. Leur état de fiancés n'excuse pas l'acte ni ne leur enlève son caractère d'immoralité. Pour une telle impureté, ils peuvent être exclus de l'assemblée chrétienne. Un ministre chrétien est en droit de refuser de les marier, les laissant contracter mariage devant un représentant de l'Etat

---

15. Que peut-on dire à propos des relations de Joseph avec Marie? De quoi Joseph la crut-il coupable, donc digne de répudiation?

16. Comment Jacob et Rachel arrivèrent-ils au mariage d'une manière honorable?

17. Selon la Bible, quel péché commet un couple ayant des relations pendant ses fiançailles? Quelle mesure peut-il encourir de la part de l'assemblée?

s'ils choisissent d'aller de l'avant et de se marier après leur exclusion et avant leur réintégration.

18 Pour assurer le bonheur de leur mariage, les couples devraient apprendre à bien se connaître. Chacun devrait savoir si, du point de vue biblique, l'autre est libre de se marier ou de contracter un nouveau mariage. Chacun devrait savoir également si l'autre est apte au mariage et à même de rendre les devoirs conjugaux sans danger mais avec plaisir et avec certains résultats désirés. Si les parents du couple n'arrangent pas le mariage ou ne prennent pas les informations voulues, alors les fiancés devront le faire eux-mêmes, franchement, sans honte, sérieusement. Rien n'est plus légitime que de se soumettre à des tests sanguins et à d'autres examens médicaux requis pour pouvoir contracter mariage.

19 Assurez-vous de la vérité de ce qui vous est dit. Apprenez les faits. Alors il n'y aura pas de choc d'horreur, au lieu de la joie, le soir des noces ou par la suite, comme cela arriva à une jeune fille sud-américaine, qui se maria sur la foi des paroles encourageantes d'un ami du fiancé. Avec horreur, elle découvrit, mais trop tard, qu'elle avait épousé un lépreux qui n'avait pas signalé son état aux autorités. Quand le cas fut porté devant la Watch Tower Society en faveur de cette jeune fille si malheureusement mariée, la Société ne put rien faire pour la dégager des terribles conséquences de sa négligence. Elle aurait dû s'informer avant son mariage puis prendre une décision intelligente. Cela s'est passé dans un pays qui, sous l'influence religieuse, n'accorde aucun divorce. Cette façon de venir au mariage, dans l'ignorance, ne contribue pas à la paix conjugale.

20 Quand un chrétien arrive au mariage en s'étant convenablement informé et en ayant mené une conduite pure et qu'il contracte cette union d'une manière honorable, le mariage lui procurera des joies, des privilèges et

---

18. Pour assurer le succès de leur union, de quoi devrait s'informer chacun des futurs conjoints?

19. Pourquoi est-il nécessaire de bien se renseigner l'un sur l'autre avant de se marier? Quel exemple est cité à ce sujet?

20. Dans quelles conditions, le mariage procurera-t-il des joies? Quel est le meilleur guide des personnes mariées?

des bénédictions. Cette union honorera Dieu, le Fondateur céleste du mariage. Mais nous laisserons aux articles suivants le soin de traiter plus longuement de cette question et des importantes et nobles responsabilités du mariage honorable, et cela selon la Bible, le meilleur guide des personnes mariées.

La famille de Jésus

1ère partie

QUAND le temps vint pour le Fils oint de Jéhovah de parcourir la terre comme Son Messie, Jéhovah choisit les liens de parenté humains qui convenaient pour que, formant un cercle familial de serviteurs zélés et dignes de confiance, ils exerçassent une sauvegarde salutaire et une saine influence sur Son Fils. Comme les faits le prouvent, les membres de la famille de Jésus de Nazareth, de compagnie avec lui, furent quelques-uns des hommes de foi et des champions de la véritable adoration les plus dynamiques que la terre ait jamais vus. C'est à cause de leur contribution généreuse en bonnes œuvres, en qualité de prédicateurs, que la renommée théocratique se répandit au cours de la dernière génération de l'ordre de choses juif.

JEAN-BAPTISTE

Jean-Baptiste fut le dernier de la longue lignée de prophètes que Jéhovah avait envoyés à son peuple de l'alliance, les Juifs. A cause de l'œuvre importante qu'il accomplit dans un ministère public d'une année, en coopérant avec un groupe de disciples, et de deux ans environ dans les chaînes, Jean est jugé comme le plus grand de tous les prophètes préchrétiens (Mat. 11:11). Ce grand prophète, ainsi que le voulait Jéhovah, était le cousin de Jésus, au second degré, et son aîné d'environ six mois seulement.

Marie, mère de Jésus, et Elisabeth, mère de Jean, étaient cousines germaines. En outre, de bonne heure, elles avaient noué une tendre amitié reposant sur les privilèges élevés

et similaires que Jéhovah leur avait accordés (Luc 1:39-45). Il apparaît que la mère de Marie (qui, selon la tradition, s'appelait Anne et que les catholiques appellent Ste Anne) et la mère d'Elisabeth étaient sœurs charnelles, descendantes de la tribu de Levi. Tandis que la mère de Marie épousait Héli de la tribu de Juda, faisant ainsi de ses enfants des Judéens de fait, la mère d'Elisabeth se mariait dans la maison sacerdotale d'Aaron, faisant ainsi de ses enfants non seulement des Lévites mais des membres de la maison la plus élevée des Lévites comme enfants d'Aaron. Elisabeth, elle aussi descendante et fille d'Aaron, épousa Zacharie, qui était, lui aussi, descendant de la maison sacerdotale d'Aaron (Luc 1:5). Leur fils Jean-Baptiste appartenait donc à cette dernière, deux fois de droit, à la fois par son père et par sa mère.

Du point de vue historique, comme tout cela s'est révélé dramatique! L'onction de Salomon de la maison de David comme roi sur Israël fut faite par le prêtre aaronique Tsadok (I Rois 1:39). Pareillement, l'onction de tous les autres rois de Juda qui lui succédèrent fut faite par le grand prêtre aaronique vivant alors. Aussi, quand l'onction royale la plus importante de tous les temps eut lieu ici-bas, sur la terre, l'image fut suivie dans une certaine mesure. En vue de cet important événement, Jéhovah avait formé son propre et fidèle représentant aaronique, sans avoir besoin de se reposer sur le méchant grand prêtre aaronique de Jérusalem qui, plus tard, fit exécuter Jésus. Afin d'être oint, Jésus, de la tribu de Juda et membre de la maison royale de David, se présenta pour être baptisé par son cousin au second degré, Jean-Baptiste, de la tribu de Lévi et membre de la maison sacerdotale d'Aaron. A ce moment-là, Jésus fut légalement oint du saint esprit, par le ciel, en qualité de Roi de l'Israël spirituel.

JOSEPH

Joseph, père nourricier de Jésus, a dû être un homme selon le cœur de Dieu, comme David, son illustre ancêtre. Eu égard à la grande autorité et à la position d'influence exercées par le parent mâle dans la famille israélite, Joseph a dû être un homme de confiance des plus remarquables et craignant Dieu. Pourquoi? Parce que le Dieu vivant l'a

jugé digne de recevoir la garde du plus précieux trésor de l'univers, la vie du Fils unique de Jéhovah, le bien le plus proche de son cœur. L'enfant Jésus était le propre Fils de Dieu et non le fils naturel de Joseph.

Joseph était membre de la première famille de la nation juive, car il appartenait à la maison royale de Juda. Il possédait le droit au trône, légal et divin. Pour cette raison, il lui fallut se rendre à Bethléhem, conformément au décret de César, du temps où Quirinius était gouverneur de Syrie, pour se faire inscrire en vue du paiement de l'impôt, les registres de la maison royale de David étant gardés à Bethléhem, ville natale de David (Luc 2:1-3). Des années plus tard, un ancien percepteur d'impôts, Matthieu, expert dans la tenue des registres généalogiques, put aller à Bethléhem pour nous rapporter cette généalogie remontant à David et à Abraham (Mat. 1:1-16). A cet égard, Joseph manifeste un grand désintéressement, car, en dépit de son merveilleux héritage légal, il n'hésite pas à faire la volonté de Dieu et accepte spontanément d'adopter Jésus légalement, comme son fils premier-né, lui transmettant ainsi le droit légal au trône de David (Luc 4:22). Depuis ce jour, Jésus fut connu comme le fils de Joseph, le fils du charpentier, possédant les droits de Joseph en qualité de premier-né. — Mat. 13:55.

Le tribut le plus beau et le plus juste, rendu à la paternité heureuse de Joseph et de Marie, à propos de la sage éducation de Jésus, est le récit biblique, bref mais approprié, qui dit: «(Il) leur était soumis... Et Jésus avançait en sagesse et en stature, et en faveur auprès de Dieu et des hommes.» Il est évident que Joseph accomplissait bien sa tâche de premier éducateur nourricier de Jésus, lui ayant en outre appris à devenir un habile charpentier, métier que Jésus exerça jusqu'à l'âge de trente ans environ. — Luc 2:51,52, *Da;* Marc 6:3.

MARIE

Marie, remarquable descendante de David, fille d'Héli de la maison de David, aurait réjouit le cœur de l'ancien roi s'il avait vécu pour la voir s'acquitter de son haut privilège de service théocratique. Les différentes références qui lui sont faites dans les Ecritures permettent de peindre d'elle

un portrait assez intéressant. C'était une vierge, non seulement physiquement mais spirituellement, n'étant pas souillée par l'apostasie de son temps. Elle avait une grande connaissance des Ecritures hébraïques et rendait à Jéhovah un dévouement exclusif et complet.

Forte dans la foi et la connaissance, elle manifesta de l'inquiétude quand elle fut interviewée par le puissant ange Gabriel, le messager théocratique, venu des célestes parvis, qui avait parlé au prêtre Zacharie, dans le temple, six mois auparavant. «Salut, comblée de grâce, le Seigneur (Jéhovah, *NW*) est avec toi.» (*Jé*) C'est par cette salutation que Gabriel entama cette entrevue dramatique. Marie fut très troublée quant à la signification de ces premières paroles de salutation.

Alors, elle fut informée que Jéhovah désirait l'employer comme mère humaine pour mettre au monde, sous l'ombre du saint esprit de Dieu, un enfant mâle qui serait appelé le «Fils du Très-Haut, et (Jéhovah) Dieu lui donnera le trône de David, son père. Il régnera sur la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura point de fin». Quelle offre de service sublime! En femme de foi remarquable, elle l'accepta avec empressement. — Luc 1:26-38.

Loin de la scandaleuse apostasie de Jérusalem, sous la sollicitude protectrice du loyal Joseph, et dans le calme d'une étable, à Bethléhem, cette servante de Jéhovah dévouée accoucha d'une manière naturelle, sans le secours de personne, de l'enfant mâle parfait, à la fin de la période normale de gestation. Il n'était pas incarné, mi-esprit, mi-homme, mais était de chair humaine, complètement, dans tous les sens. Des hommes de bonne volonté, de fidèles bergers, réveillés par un chœur angélique, se rendirent à l'étable afin d'être des témoins fidèles de cette naissance d'importance universelle. Huit jours plus tard, l'enfant fut circoncis selon la coutume, et reçut le nom de Jésus.

Le cœur de Marie garda précieusement les multiples choses extraordinaires qui s'étaient passées en relation avec ce fils de Jéhovah qu'elle avait eu le privilège d'enfanter. Journellement, elle pourvoyait à ses besoins croissants et exerça en tous temps une influence pure, tendre et dévouée afin que son pupille reçût la meilleure des formations et éducations théocratiques. Trente ans plus tard, quand Jésus

entrepris son grand ministère public, elle suivit minutieusement sa carrière. Elle aussi devint l'un de ses disciples dévoués. Jamais au cours de son ministère, Jésus ne la favorisa avant les autres femmes dévouées. En s'adressant à elle, il ne lui dit jamais «mère» mais toujours «femme». — Mat. 12:48; Jean 2:4.

Elle eut l'heureux privilège d'être parmi les 120 personnes qui, à la Pentecôte, reçurent le don du saint esprit pour être les premiers membres oints de l'organisation du corps du Christ afin d'être qualifiés pour obtenir la vie avec lui dans son royaume céleste. Ainsi son espérance devint céleste, non pour être reine du ciel, mais pour devenir l'un des 144 000 membres de la classe de la glorieuse épouse céleste. Marie fut un brillant exemple de fidélité théocratique dans la maternité. Aujourd'hui, les femmes théocratiques font bien de suivre sa ligne de conduite, faite de dévouement, d'obéissance et de fidélité.

2ème partie

LA CARTE imprimée qui accompagne cet article apportera une aide considérable pour continuer l'étude relative à la famille de Jésus, dont les membres furent ses zélés disciples. Cette carte comprend les deux tribus d'Israël, importantes du point de vue théocratique, Lévi et Juda. A gauche figurent les généalogies de la tribu de Lévi en rapport avec Jésus et, à droite, celles de la tribu de Juda. La maison paternelle principale ou la subdivision la plus importante de la tribu de Lévi était la maison d'Aaron, d'où sortaient tous les grands prêtres et les autres prêtres d'Israël ayant des fonctions sacerdotales. Les autres maisons des Lévites fournissaient les ministres d'un rang inférieur ou les assistants dans l'organisation du temple. De même pour la tribu de Juda, la maison paternelle la plus importante était la maison royale de David, d'où descendait la lignée ou dynastie des rois.

La dernière ligne de la carte nous donne les noms de la génération contemporaine de Jésus. Celle qui la précède se rapporte à la génération de Marie, mère de Jésus, et de Joseph, tandis que celle du milieu contient la génération de Héli, grand-père de Jésus. La partie gauche de la carte représente les liens de parenté unissant Jésus à Jean-Baptiste,

comme nous l'avons montré dans l'article précédent. Notez que Marie, mère de Jésus, descendait de la maison royale de David par son père Héli, marié à une Lévite, Anne (nom que la tradition donne à la mère de Marie). A son tour, la sœur d'Anne, épousa l'homme qui devint le père d'Elisabeth, de la maison d'Aaron. Elisabeth, leur enfant, naquit ainsi fille réelle de la maison d'Aaron et, quand elle épousa Zacharie, également de la maison d'Aaron, leur fils, Jean-Baptiste, appartint à cette maison sacerdotale, à la fois par son père et par sa mère. D'après la carte, on voit clairement qu'Elisabeth et Marie étaient cousines germaines, de la même génération, et Jean-Baptiste, cousin de Jésus au second degré dans la génération suivante.

Suivant la généalogie de Jésus, la carte indique que Marie était sa mère naturelle, bien que Jéhovah lui-même continuât d'être son Père, car il avait pris les dispositions pour qu'il fût conçu de cette façon par l'intervention miraculeuse du saint esprit, et la vie de son Fils devait être transférée de son existence préhumaine céleste à celle d'un enfant humain. Cela permettait à Jésus d'être appelé à la fois «Fils de Dieu» et «Fils de l'homme». Le père de Marie, étant Héli, de la maison de David par le fils de ce dernier, Nathan, Jésus reçut le droit naturel au trône de David par l'intermédiaire de Marie. Cependant, comme nous l'avons montré dans le précédent article, puisque Joseph adopta légalement Jésus comme son fils premier-né, Jésus avait un droit supplémentaire au trône, le père de Joseph, Jacob, étant un descendant direct du roi David par Salomon et de tous les rois qui régnèrent en Juda.

SALOME, JACQUES ET JEAN

Cela nous conduit maintenant vers une autre famille très intéressante, étroitement apparentée à Jésus et associée avec lui dans la propagation du christianisme primitif. C'est à la famille du maître-pêcheur Zébédée de Galilée que nous faisons allusion. Zébédée épousa Salomé de la maison de David, sœur naturelle de Marie, mère de Jésus. Ils eurent deux fils, Jacques, généralement cité le premier parce qu'il était probablement l'aîné, et Jean. Ces deux frères étaient donc, comme Jésus, de la lignée davidique. Ces liens de parenté faisaient de Zébédée et de Salomé respectivement

l'oncle et la tante de Jésus, et de leurs fils, Jacques et Jean, les cousins germains de Jésus.

Quelque temps après avoir rencontré Jean et André près du Jourdain, Jésus rendit visite à son oncle, qui exerçait le métier de pêcheur. Là, devant leur père, Jésus invita officiellement Jacques et Jean à devenir «pêcheurs d'hommes» à plein temps et à abandonner leur métier de pêcheurs. Zébédée, homme de foi, ne souleva manifestement aucune objection (Mat. 4:21,22). Même Salomé, femme de Zébédée et tante de Jésus, eut la permission de quitter sa maison pendant de longues périodes, afin d'être un zélé disciple de Jésus dans son œuvre de prédication, en même temps qu'un grand nombre d'autres femmes. Ces liens de parenté nous aident à comprendre pourquoi, en une certaine occasion, Salomé eut le courage de demander une faveur spéciale à son neveu, Jésus. Jésus institua apôtres ses deux cousins, Jacques et Jean, les comptant parmi les douze. — Mat. 10:2; 20:20-23.

Cette étude des parents de Jésus nous aide à comprendre une autre scène très touchante qui prouve une fois de plus la profondeur de l'amour et de la sollicitude de Jésus. A la fin de son ministère public son père adoptif, Joseph, était mort, semble-t-il. Cela impliquait que Jésus, en qualité de fils aîné, devait prendre soin de Marie, sa mère, et il le fit. Ce fut le dernier acte qu'il accomplit avant d'expirer, tandis qu'il était encore pendu au poteau auquel on l'avait cloué. Près de là se tenaient Marie, sa mère, et sa tante Salomé, ainsi que d'autres femmes dévouées. Disons en passant que Jean, celui qui relate l'événement, ne désigne pas sa mère par son nom, car dans sa modestie, il ne donne aucune prééminence à sa proche famille. Pas une seule fois, dans tout son évangile, il ne mentionne par le nom son frère Jacques ou lui-même. Mais Marc, qui nomme les femmes présentes près du poteau, appelle la mère de Jean par son nom, Salomé. — Marc 15:40; 16:1.

Jésus, sur le poteau, abaissa les yeux sur sa mère, transpercée d'une douleur profonde et, apercevant près de là Jean, le disciple qu'il aimait, frappé d'une lourde peine, il dit devant eux: «Femme, voilà ton fils.» Puis il dit à Jean: «Voilà ta mère.» Ces quelques mots en disent long au sujet des trois personnes impliquées dans cette ultime tragédie.

La Bible raconte que, dès ce moment-là, Jean prit sa tante Marie, la mère de Jésus, chez lui à Jérusalem. Cet incident indique le tribut d'amour que Jésus paya à la femme qui, avec désintéressement, s'était donnée pour être «l'esclave» de Jéhovah, de la naissance à la mort du plus grand homme de la terre, homme qu'elle avait eu le privilège d'enfanter. Il montre en outre comme Jésus agissait après mûres réflexions. Qui mieux que Salomé aurait pu consoler Marie dans son désespoir, elle, sa propre sœur charnelle, qui était dans la vérité et un fidèle disciple de Jésus et qui, sans aucun doute, habitait avec Jean son fils bien-aimé et compréhensif? — Jean 19:25-27.

LA FAMILLE DE L'«AUTRE MARIE»

Selon la tradition, une autre famille théocratique et remplie de zèle appartenait, dit-on, à la proche parenté de Jésus, bien qu'il n'y ait aucun verset des Ecritures qui l'appuient directement. C'est la famille de l'«autre Marie», femme craignant Jéhovah, compagne intime de Marie, mère de Jésus, et qui suivit Jésus pendant la plus grande partie de son ministère. Elle assista à l'exécution de Jésus en compagnie de Marie et de Salomé. Ce fut elle et Marie de Magdala qui se rendirent au sépulcre le 16 Nisan pour oindre le corps de Jésus mais, au lieu de cela, elles eurent le privilège de parler les premières avec Jésus glorifié, ressuscité (Mat. 27:56,61; 28:1-10). Marie, cet ardent disciple de Jésus, était la femme d'un homme dont le nom en araméen était Clopas, mais en grec, Alphée, prétend-on. — Jean 19:25; Marc 16:1; Luc 6:15.

L'«autre Marie» avait deux fils, Jacques et Joses (Marc 15:40). Si la tradition est juste quand elle prétend que Clopas était le frère de Joseph, père nourricier de Jésus, alors ces deux frères étaient demi-cousins de Jésus. Le fils de Marie, Jacques, connu aussi sous le nom de «Jacques le mineur», pour le distinguer de l'apôtre Jacques, fils de Zébédée, était un très actif disciple de Jésus. Il eut le privilège d'être nommé par Jésus l'un des douze apôtres (Mat. 10:3). En outre, Jacques avait un fils adulte, très dévoué, répondant au nom de Jude, qui fut désigné pareillement comme l'un des «douze apôtres de l'agneau». Ce Jude, son

fils, fut connu plus tard sous le nom de Thaddée, ou simplement comme le «fils de Jacques» pour le distinguer de Judas Iscariot. Ces hommes, qui étaient peut-être apparentés à Jésus, étaient constamment en sa compagnie et se montrèrent en tout temps loyaux et fidèles. — Mat. 10:3; Luc 6:16; Jean 14:22.

LES FRERES ET SŒURS DE JESUS

La Bible affirme clairement que Jésus eut des demi-frères et des demi-sœurs. Le fait qu'il est parlé de Jésus comme du fils premier-né de Marie implique que celle-ci a dû avoir d'autres enfants (Luc 2:7). En outre, elle a dû avoir ces autres enfants de Joseph, son mari, parce qu'il est rapporté que Joseph eut des relations avec elle après la naissance de Jésus (Mat. 1:25). Les deux versets qui montrent que Jésus avait des sœurs, bien qu'elles ne soient pas citées individuellement par leur nom, indiquent que dans leur ville natale de Nazareth, on connaissait très bien tous les garçons et toutes les filles de cette famille (Mat. 13:56; Marc 6:3). La Bible donne les noms des frères de Jésus: Jacques, Joseph, Simon et Jude. — Mat. 13:55.

Pendant le ministère de Jésus, Marie emmena ses enfants avec elle en plusieurs circonstances. Cela permettait à ses fils de suivre la carrière publique de leur frère aîné (Mat. 12:46; Jean 2:12). Mais, pendant quelque temps, ses demi-frères firent preuve d'un manque de foi, et cela nous aide à comprendre pourquoi Jésus n'a désigné aucun membre de sa famille immédiate comme l'un des douze apôtres, comme il le fit pour ses cousins dont la foi était solidement établie. Cependant, les preuves indiquent qu'à la fin du ministère de Jésus, ses frères s'étaient réveillés spirituellement. Après sa résurrection et, parmi les dix manifestations qu'il fit dans la chair, l'une eut lieu devant un certain Jacques, mais on ne peut prouver s'il s'agissait ou non de son demi-frère. — I Cor. 15:7.

Les faits montrent clairement que le jour de la Pentecôte de l'an 33 apr. J.-C., les frères charnels de Jésus ainsi que sa mère se trouvaient parmi les 120 personnes qui furent engendrées de l'esprit, et qui reçurent le don du saint esprit (Actes 1:14,15; 2:1-4). Cela donna à ses frères l'espoir de vivre et de régner avec Jésus-Christ dans le ciel, comme

LA FAMILLE DE JÉSUS

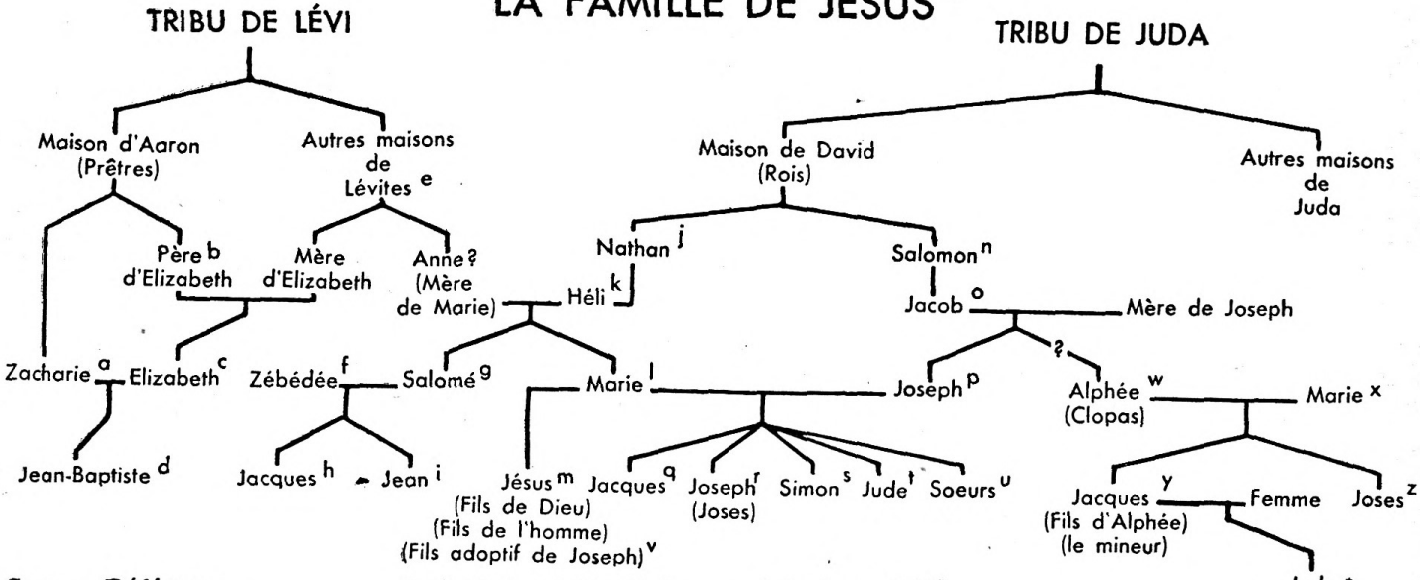

Symbole	Références scripturales
a	Luc 1:5,8
b	Luc 1:5
c	Luc 1:5,57
d	Luc 1:13,60
e	Luc 1:36
f	Mat. 26:37; Marc 1:20; Luc 5:10; Jean 21:2
g	Mat. 20:20; 27:56; Marc 15:40; 16:1; Jean 19:25
h	Mat. 4:21; 10:2; 17:1; Marc 3:17; 10:35; Luc 6:14; Actes 1:13; 12:2
i	Mat. 4:21; 10:2; Marc 3:17; Luc 6:14; Actes 1:13; Apoc. 1:4
j	Luc 3:31
k	Luc 3:23
l	Mat. 1:16; 13:55; Marc 6:3; Luc 1:27; Actes 1:14
m	Mat. 1:25; Luc 1:35; 2:7; 9:22
n	Mat. 1:7
o	Mat. 1:16
p	Mat. 1:16; 2:13; Luc 2:4; Jean 6:42
q	Mat. 13:55; Marc 6:3; Actes 12:17; 15:13; 21:18; I Cor. 15:7; Gal. 1:19; Jacq. 1:1; Jude 1
r	Mat. 13:55; Marc 6:3
s	Mat. 13:55; Marc 6:3
t	Mat. 13:55; Marc 6:3; Jude 1
u	Mat. 13:56; Marc 6:3
v	Luc 4:22
w	Mat. 10:3; Marc 3:18; Luc 6:15; Jean 19:25; Actes 1:13
x	Mat. 27:56,61; 28:1; Marc 15:40,47; 16:1; Luc 24:10; Jean 19:25
y	Mat. 10:3; 27:56; Marc 3:18; 15:40; Luc 6:15; 24:10; Actes 1:13
z	Mat. 27:56; Marc 15:40,47
*	Mat. 10:3; Marc 3:18; Luc 6:16; Jean 14:22; Actes 1:13

membres des 144 000 cohéritiers du Royaume. Il n'est fait mention nulle part que l'un d'entre eux soit devenu infidèle. Sur les quatre frères restants, deux jouèrent un rôle important dans l'assemblée chrétienne primitive. Jacques devint le surveillant de la grande assemblée de Jérusalem. Il servait aussi en qualité de membre éminent du corps dirigeant au siège de Jérusalem (Actes 12:17; 15:13; 21:18). Jacques écrivit sous inspiration le livre de la Bible qui porte son nom. L'autre frère renommé, Jude, fut lui aussi un écrivain inspiré de la Bible. Le livre de Jude porte le nom de son rédacteur. Ces hommes n'ont jamais revendiqué des privilèges spéciaux sous prétexte qu'ils étaient frères de Jésus. Ils parlent modestement d'eux-mêmes comme étant des «esclaves de Jésus-Christ». — Jacq. 1:1; Jude 1:1, *NW*.

En vérité, le premier siècle de l'ère chrétienne vit quelques-uns des grands héros de la vraie foi en action. Dans son programme bien développé, Jéhovah vit qu'il convenait que son Fils bien-aimé fût entouré d'associés zélés et protégé par un large cercle de famille, composé d'hommes et de femmes qui étaient, par-dessus tout, serviteurs de Jéhovah, le Dieu très-haut.

LA MANIÈRE DE TRAITER LES HÉRÉTIQUES

* Thomas d'Aquin, qui vécut au 13ème siècle, est considéré comme le plus grand théologien catholique. Il est intéressant de noter que, jusqu'à ce jour, sa *Somme théologique* fait toujours autorité dans l'Eglise catholique romaine. En discutant la manière de traiter les hérétiques, il dit à la Question XI, art. 3, 2a, 2ae: «Il est beaucoup plus grave de corrompre la foi qui procure la vie à l'âme que de fabriquer de la fausse monnaie qui entretient la vie temporelle. Si donc il est juste que les faux-monnayeurs ou d'autres malfaiteurs soient immédiatement condamnés à mort par les princes séculiers, à plus forte raison, des hérétiques peuvent, dès qu'ils ont été reconnus coupables d'hérésie, non seulement être excommuniés mais tués à bon droit.»

IL EST BIEN D'ETRE AIMABLE

FAIRE quelque chose ne suffit pas: il faut encore y ajouter la forme. La manière dont nous enveloppons nos actes est souvent plus importante que ce que nous faisons. Un enfant peut ne pas travailler au mieux, mais ses efforts empressés gagnent et réconfortent toujours le cœur de ses parents.

Il ne suffit pas de parler aux personnes: il faut encore y ajouter la manière. «Je suis heureux de vous avoir chez moi» est une expression beaucoup plus significative quand elle est prononcée avec une affection sincère. Le logement peut ne pas être tout ce qu'il y a de mieux, mais vous passerez rapidement sur ce point afin de ne pas offusquer l'auteur d'une offre aussi aimable. D'un autre côté, si quelqu'un vous dit «c'est à prendre ou à laisser, c'est comme vous voulez» et que cette personne accompagne son invitation d'un ton glacial, vous êtes enclin à aller ailleurs, même si ce qu'on vous offre est du meilleur goût.

Il est bien d'offrir des cadeaux, mais l'esprit dans lequel nous donnons vaut souvent plus que le cadeau lui-même. Donner à contre-cœur rend le don et l'acceptation des plus désagréables tandis qu'une action aimable s'inscrira à votre crédit en même temps qu'à celui d'autrui. Il est logique que le donateur, comme celui qui reçoit, trouve une récompense intérieure.

Etre aimable veut dire être gentil et courtois dans nos manières. C'est-à-dire être sociable, plaisant et agréable dans nos relations et rapports; cela implique de la chaleur. On doit être accessible, courtois, affectueux, particulièrement envers ceux qui occupent une position inférieure à la nôtre. C'est une parure magnifique que d'être ceint de cet habit de gentillesse.

Les chrétiens sont encouragés à être aimables en toute occasion. Lorsque Paul parlait de contributions pour un fonds de soutien, il en parlait comme «d'une œuvre agréable». Il montrait que les donateurs devaient agir joyeusement, et «sans tristesse ni contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie». Nous devrions nous sentir transporté de joie pour avoir donné. — II Cor. 9:7.

Quel changement pour notre monde si tout se faisait avec un tout petit peu plus d'amabilité! Pensez au plaisir que nous aurions à faire nos emplettes, à voyager dans le bus ou dans le métro! Une réception aimable à la suite d'une attente prolongée nous inciterait à un retour d'amabilité! Quelles améliorations ne connaîtrions-nous pas dans les relations entre patrons et employés? Des tests ont montré que là où les employeurs étaient aimables et qu'ils encourageaient leur personnel, ce dernier déployait une plus grande activité. Mais quand on lui reprochait son travail de façon bougonne, la courbe d'énergie amorçait alors une chute.

Donner avec amabilité et vivre de même ne nous coûte rien et pourtant, cette qualité est aussi essentielle à la vie que le pain et l'eau. La prochaine fois que vous aurez affaire à quelqu'un, soyez donc un peu plus gracieux et il vous en saura gré.

COURRIER BIBLIQUE

* *Quelle devrait être l'attitude du chrétien à l'égard du travail dans les usines de guerre, de la fonction de juré, de la vente de cartes et d'arbres de Noël, etc.?*

La Watchtower Society a été organisée dans un dessein: la prédication de la bonne nouvelle du Royaume dans le monde entier comme témoignage à toutes les nations. Elle assiste tous ceux qui accomplissent une part dans cette œuvre et n'épargne pas ses conseils quant aux méthodes les plus efficaces à employer. Mais lorsqu'il s'agit d'autres travaux, la Société n'a pas de recommandations spéciales à faire. Si nous établissions des règles pour toutes les situations intéressant le travail séculier, il nous faudrait bientôt composer un volume semblable au Talmud, dans lequel nous nous efforcerions de faire toutes les distinctions possibles pour déterminer dans quel cas une certaine occupation est répréhensible et dans quel cas elle ne l'est pas. Le Seigneur n'a pas placé cette responsabilité sur la Société. Il est de la responsabilité de chaque particulier de prendre une décision dans son propre cas. Pour illustrer le problème impliqué, prenons l'exemple de la vente de cartes et d'arbres de Noël. Ce n'est pas bien? Que dire alors du boucher qui vend une dinde pour le réveillon de Noël ou de la vendeuse qui vend un chandail, futur cadeau de Noël? Où se trouve la ligne de démarcation? Et à partir de quel point une occupation devient-elle un travail pour la guerre? Point n'est besoin de travailler à une chaîne d'assemblage de chars d'assaut pour fabriquer des choses qui servent à la guerre. Quant à la fonction de juré, pourriez-vous la remplir dans un procès de divorce par exemple, où l'un des plaideurs peut obtenir le divorce pour des causes autres que l'adul-

tère? Votre conscience pourrait vous éliminer, et vous rendre incompétent pour l'une ou les deux parties d'un tel procès.

On ne doit pas regarder le silence de la Société sur ces questions comme une approbation, ni ne doit-on le considérer comme une condamnation que nous n'aimerions pas exprimer publiquement. Il signifie que nous estimons que la responsabilité de choisir incombe à chaque particulier et non pas à nous. C'est sa conscience et non la nôtre qui doit être tranquille au sujet de la voie qu'il adopte. Lui seul connaît toutes les circonstances. Les témoins de Jéhovah lisent leur Bible et les publications de la Watchtower dans lesquelles on s'est efforcé d'expliquer clairement à tous les chrétiens, pour que cela leur serve de guide, les principes justes de Jéhovah et ce qu'il exige. Chacun devrait être maintenant en mesure de déterminer lui-même ce qu'en toute conscience il peut faire comme travail séculier. Bien que nous ne fassions pas partie de ce monde, ne l'oublions pas, nous sommes dans le monde et nous ne pouvons rompre complètement avec ses activités. En somme, que chacun accepte sa propre responsabilité, réponde à sa conscience et ne critique pas les autres, ni ne soit critiqué par eux, quand des consciences permettent de prendre des décisions différentes sur une même question. Nous ne devrions pas être jugés par une «conscience étrangère». «Qui es-tu, toi qui juges un serviteur d'autrui? S'il se tient debout, ou s'il tombe, cela regarde son maître.» — Rom. 14:4; I Cor. 10:29.

Achevé d'imprimer le 15 mars 1961
par l'imprimerie des TEMOINS DE JEHOVAH
81, rue du Point du Jour, Boulogne-Billancourt, (Seine)